

# RAPPORT PILIER III

31 DECEMBRE 2024



# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
STRATEGIE ET POLITIQUE COMMERCIALE.....	5
<b>IMPACT SOCIAL .....</b>	<b>8</b>
<b>GESTION DES RISQUES .....</b>	<b>10</b>
GOVERNANCE DE LA GESTION DES RISQUES .....	11
TYPES D'EXPOSITION .....	11
GESTION DU RISQUE DE CREDIT .....	12
GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITE.....	13
GESTION DU RISQUE DE MARCHE .....	15
GESTION DU RISQUE OPERATIONNEL .....	16
GESTION DU RISQUE INFORMATIQUE .....	17
GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX, DE GOVERNANCE ET CLIMATIQUES..	18
PLAN DE CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS .....	18
TESTS DE RESISTANCE AUX RISQUES .....	29
DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE DES RISQUES .....	20
<b>DISPOSITIF GLOBAL DE CONTROLE INTERNE.....</b>	<b>21</b>
FONCTIONNEMENT DE L'AUDIT INTERNE .....	23
FONCTIONNEMENT ET DISPOSITIF DE CONTROLE DE CONFORMITE .....	23
<b>GOVERNANCE D'ENTREPRISE .....</b>	<b>25</b>
STRUCTURE ACTIONNARIALE .....	25
STRUCTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	26
STRUCTURE DE L'ORGANE EXECUTIF .....	26
<b>ANNEXES.....</b>	<b>28</b>
ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024.....	34
TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES.....	





# 01

## Introduction

# INTRODUCTION

En référence au cadre réglementaire instauré par la Banque Centrale du Congo, la surveillance des établissements de crédit est axée sur 3 piliers :

- Le Pilier I : qui fixe les exigences en matières de fonds propres et de solvabilité à travers l'instruction 14 sur les normes prudentielles
- Le Pilier II: qui adopte l'approche de supervision basée sur les risques, notamment à travers les instructions 14 révisée, 17,18,19,21 et 22
- Le Pilier III : qui traite de la discipline des marchés. Par le biais de son instruction 55, la Banque Centrale du Congo vise la sécurité des marchés à travers la transparence des informations.

Afin de répondre à cette exigence réglementaire, EQUITY BCDC met à disposition le présent rapport.

Ce rapport est publié sous la responsabilité des différentes Directions de la Banque et présente des informations qualitatives et quantitatives pouvant permettre aux principales parties de cerner le profil de risque de la Banque selon les grands aspects de ses activités.

## 1. STRATEGIE ET POLITIQUE COMMERCIALE

### PLAN STRATEGIQUE

En 2024, le Comité de Direction a continué à concrétiser la vision de la Banque d'être le champion de la prospérité socio-économique des africains, en bâtissant une institution financière moderne qui offre à ses clients une expérience exceptionnelle tout en maintenant sa solidité financière, en gérant rigoureusement le risque et en renforçant sa culture.

La stratégie d'EBCDC est axée sur celle du Groupe EQUITY, au travers du Plan de Relance Economique et de Résilience de l'Afrique qui vise à soutenir les PMEs dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et de la logistique, du commerce et l'investissement, ainsi que les secteurs sociaux et environnementaux en Afrique de l'Est et du Centre au cours des cinq prochaines années.

En 2024, nos priorités stratégiques ont été les suivantes :

**L'amélioration de l'expérience client :** la Banque a transformé son Centre d'Appels en un Centre de Services opérant 24h / 24 et 7 jours sur 7. Le rôle principal du Centre de Services est de s'assurer que les problèmes soumis par les clients via appels téléphoniques, emails, réseaux sociaux sont traités dans le plus bref délai

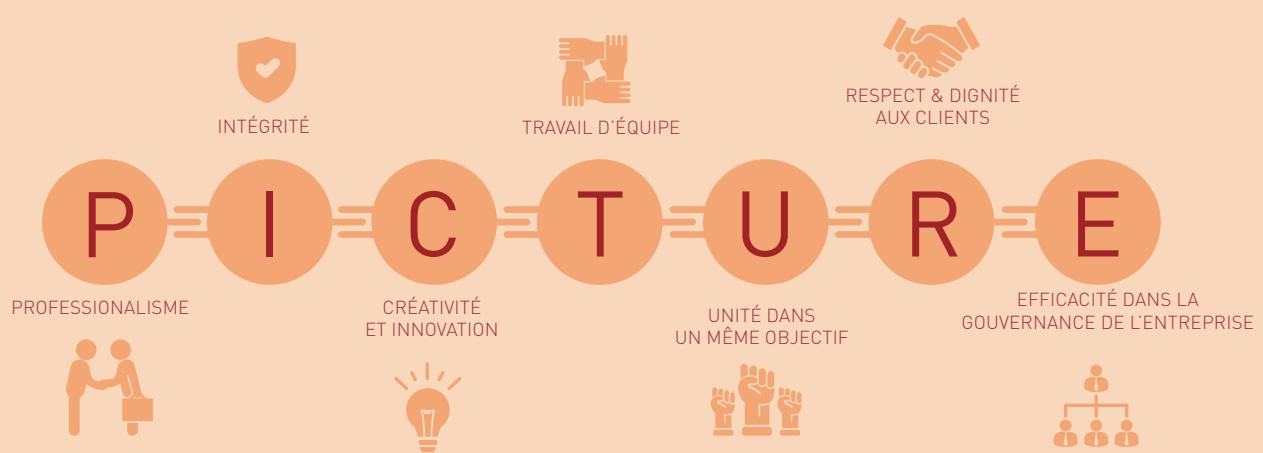
**L'acquisition de nouveaux clients :** L'optimisation des systèmes d'agents bancaires afin de faciliter l'accès à l'inclusion bancaire à tous nos clients, en particulier les segments défavorisés et à faibles revenus de la société

**Le développement des écosystèmes :** L'optimisation de nos outils d'assistance à la clientèle. Les clients peuvent contacter la Banque par les agences, au téléphone, par email ainsi que via différents réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, X et Instagram).

**L'équipement des clients en produits digitaux :** La migration des canaux digitaux (USSD, Télégramme, WhatsApp, App et Web) vers la plateforme technologiquement plus avancée Omni Channel afin de répondre au problème de stabilité et améliorer l'expérience client.

## POLITIQUE COMMERCIALE

EQUITY BCDC œuvre dans le secteur bancaire selon les standards les plus élevés de gouvernance et caractérisés par ses valeurs :



### Notre objectif :

**Transformer des Vies** : Offrir à notre clientèle l'accompagnement d'un service financier moderne et inclusif grâce à notre grande capacité de financement et nos partenariats stratégiques reste notre objectif premier.

Nous sommes une banque atypique dans le secteur bancaire congolais, nous sommes les seuls opérant avec deux moteurs, le moteur économique et le moteur social :

*Sous le moteur économique, se font les activités d'une banque classique, avec une capacité d'allocation de crédit inégalée sur le marché congolais*

*Sous le moteur social, nous travaillons dans le domaine de l'éducation financière des femmes et des jeunes, l'énergie, la santé et la protection sociale*

### Clientèle cible et Offre Produits

En termes de positionnement, EBCDC se veut être une banque inclusive, proche de sa clientèle représentée par tous les segments :

- Grandes Entreprises
- Personnes Physiques
- Hautes Personnalités
- Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (cible prioritaire)
- Entreprises Publiques, Gouvernement et Organismes

EquityBCDC a pour ambition de transformer le secteur bancaire en RDC, en créant une valeur unique sur le marché pour l'ensemble des parties intéressées grâce à une expérience client harmonieuse et à une excellence opérationnelle.



# 02

## impact social

## IMPACT SOCIAL

Le Groupe Equity a créé en une fondation en République Démocratique du Congo en 2021 et nommé un Directeur Pays et pour l'Afrique Centrale.

La Fondation Equity Group a pour mission de transformer les vies et d'améliorer les moyens de subsistance des populations à travers des programmes stratégiques et innovants, renforçant ainsi l'impact social tout en offrant à notre banque un avantage sur le marché.

En 2024, l'un des objectifs majeurs a été de stabiliser les projets à fort impact social déjà en cours, notamment en facilitant l'accès à des soins de santé de qualité et à coût abordable grâce à l'ouverture des cliniques AFYA.

Les principaux piliers de la Fondation Equity sont les suivants :

**A. Santé** : Le Pilier Santé a pour objectif d'étendre l'accès aux soins de santé de bonne qualité et à faible coût dans toutes les provinces de la RDC, en mettant l'accent sur les zones marginalisées et les populations socio économiquement exposées.

En 2024, cinq cliniques AFYA ont été ouvertes à Kinshasa. Au total 698 malades ont été reçus. Ces initiatives ont été renforcées par un partenariat solide avec le Ministère de la Santé et la Banque, facilitant l'intégration des cliniques dans le système dans le système sanitaire national. Nous avons également mené 5 campagnes de sensibilisation, offrant des consultations gratuites pour encourager l'utilisation des services.

**B. Agriculture et Alimentation** : Le pilier est en charge du renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole en vue d'améliorer le niveau de productivité, la valeur ajoutée des produits agricoles locaux, l'accès aux marchés et l'accès au financement agricole.

Au cours de l'année 2024, 18.547 agriculteurs ont été formés en éducation et inclusion financière notamment des membres des associations villageoises d'épargne et de crédit, des coopératives agricoles et des responsables de microentreprises agricoles.

**C. Inclusion financière et développement des entreprises** : En terme d'avantage compétitif, le pilier Inclusion financière vise à stimuler la création d'emplois et la croissance économique pour les particuliers, les micros, petites et moyennes entreprises des Congolais.

Grâce aux 4 programmes en cours d'exécution 24.003 particuliers et MPME (dont 61% de femmes) ont été formés en éducation et/ou en entrepreneuriat; 24.821 comptes ont été ouverts et 1.091,53 USD ont été collectés comme premiers dépôts à l'ouverture des comptes.

### D. Education et Développement du leadership :

Le pilier a pour objectif de former la prochaine génération des leaders en augmentant l'accès à l'éducation de base, secondaire, universitaire et les formations des métiers.

Dans le cadre de l'éducation ont eu lieu : 403 Equity Leader Program (ELP), 1.426 heures de formation, 5 Bourses, 386 Stages, 8 chapitres pour l'Education.

Dans le cadre de développement d'entreprises, 38 jeunes startups ont été incubés et ont bénéficié des fonds de prototypage à hauteur de 142.563 USD.

**E. Energie et Environnement** : Le pilier a pour objectif de promouvoir les énergies vertes en facilitant l'accès aux énergies renouvelables comme sources d'énergies alternatives ou principales tant pour les ménages que pour les institutions, faciliter la conservation de la nature, réduire les risques sur la dégradation de l'environnement.

En 2024, les activités ont principalement porté sur la redéfinition du business modèle du programme Energy All Access pour un lancement imminent.

**F. Protection Sociale** : En collaboration avec les organismes au développement, le pilier protection sociale facilite l'accès aux fonds aux plus vulnérables pour leur assurer un minimum de revenus leur permettant de survivre et sortir de la dépendance vers l'autonomisation.

A noter qu'à travers ce pilier 551.412 USD ont été distribués aux 4.500 ménages vulnérables à travers le versement manuel de cash en partenariat avec l'ONG Action Contre la faim (ACF).

# 03

## Gestion des risques

# **GESTION DES RISQUES**

## **3.1 Gouvernance de la gestion des risques**

Dans le but de veiller à la gestion et au contrôle des risques, la gouvernance de la gestion des risques pivote autour des Comités suivants :

Le Comité des risques : tenu au niveau du Conseil d'administration, il assure entre autre, la définition de la stratégie de gestion des risques, la définition de l'appétence et la tolérance aux risques, il supervise les activités de gestion et contrôle de risques de la Banque.

- Le Comité ALCO (Actif et Passif) traite des aspects financiers de la Banque comme la solvabilité, la liquidité et la profitabilité.
- Le Comité de gestion des risques supervise l'exécution par les entités opérationnelles de la politique d'appétence pour le risque approuvée par le Conseil d'Administration, s'assure du respect des limites et examine les indicateurs des risques clés, les indicateurs d'alerte, ainsi que les irrégularités survenues dans la réalisation de la politique générale de gestion et de surveillance des risques. Ce Comité évalue également les risques informatiques et les risques liés à la cyber sécurité.
- Le Comité LAB (Lutte Anti Blanchiment des capitaux) prend des mesures liées aux transactions douteuses ou ayant un lien avec le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et s'assure du respect de la réglementation en la matière.
- Le Comité de crédit est un comité de gestion chargé principalement de l'évaluation et de l'examen des demandes de crédit soumises aux limites d'approbation spécifiées et de l'examen de la qualité du portefeuille. Le comité sert de forum aux membres pour discuter en profondeur des questions de crédit.
- Le Comité de contrôle interne qui évalue les activités permanentes de contrôle des opérations tout en relevant les déviations aux procédures et aux processus internes afin de définir les actions correctives.
- Le Comité de recouvrement a pour objectif de prendre des décisions appropriées pour un meilleur suivi des crédits en souffrance de paiement et assainir le portefeuille de crédits de la Banque.
- Le Comité de sécurité qui a pour objectif d'évaluer le niveau de sécurité physique et électronique (vidéo surveillance, contrôle d'accès, détection incendie, etc.) de tous les locaux de la Banque.

Compte tenu de l'importance de la gestion des risques dans la stratégie de la Banque, chaque Comité est présidé par un membre du Comité de Direction.

Lors des réunions du Conseil d'Administration, la situation sur le fonctionnement du système de gestion des risques et de contrôle interne de toute la Banque est passée en revue dans le but de prendre des mesures visant à le renforcer à travers des comités spécialisés (Comité des risques et Comité d'éthique et de conformité). Ces comités se réunissent quatre fois durant l'année.

## **3.2 Types d'exposition**

La culture d'entreprise et les valeurs éthiques résumées par l'acronyme « PICTURE » posent les fondements de l'environnement de gestion et de contrôle des risques à tous les niveaux. Chaque année, EQUITY BCDC réévalue les différents risques liés à ses activités afin de veiller à une réponse adéquate (accepter, rejeter, réduire ou transférer le risque) en tenant compte de l'appétit de risque et de son objectif d'être le « catalyseur » de l'économie congolaise.

Partant de la diversité de ses activités, les risques identifiés sont regroupés en 6 grandes catégories à savoir :

- Le risque de crédit (y compris le risque de contrepartie)
- Le risque de marché (y compris le risque pays, de change et de taux d'intérêt)
- Les risques opérationnels (y compris le risque de réputation)
- Le risque de liquidité
- Le risque lié aux systèmes et la sécurité de l'information
- Le risque lié à la gouvernance, au social et à l'Environnement.

### **3.2.1 Gestion du Risque de Crédit**

#### ***Description de la politique de gestion du risque de Crédit***

La gestion du risque de crédit est encadrée par une politique qui fixe l'appétence de la Banque au risque de crédit ; les limites de concentrations au sein du portefeuille de crédit, les pouvoirs de décision des membres des comités de crédit ainsi que les indicateurs d'alerte.

Le processus de crédit mis en place au sein de l'institution repose sur une séparation rigoureuse des fonctions entre deux entités clés, à savoir la fonction commerciale et la fonction de gestion des risques de crédit. Cette séparation des responsabilités est essentielle pour assurer une gestion efficace et équilibrée des risques de crédit tout en optimisant le processus décisionnel.

- D'une part, la fonction commerciale est responsable de l'identification et de la prospection des clients, ainsi que de la formulation des propositions de financement en fonction des besoins exprimés.
- D'autre part, la fonction de gestion des risques de crédit est en charge de l'évaluation approfondie des demandes de crédit, en analysant notamment la solvabilité des emprunteurs, leurs antécédents financiers, ainsi que les conditions économiques et sectorielles susceptibles d'influencer leur capacité à rembourser le prêt.

La Banque exige de ses clients la même intégrité qu'elle s'impose à elle-même dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. EQUITY BCDC s'abstient de fournir des produits ou des services aux clients ou contrepartie suspectés de liens avec des organisations criminelles

#### ***Identification et mesure du risque de crédit***

Pour mieux identifier les éléments du risque de crédit, la Banque a mis en place un dispositif de sélection des emprunteurs. Tous les emprunteurs doivent se soumettre à une évaluation complète de leur solvabilité. Cette évaluation doit également se concentrer sur la volonté et la capacité des emprunteurs et des contreparties à honorer leurs obligations de crédit en temps opportun et ce dans des conditions normales ou tendues.

La sélection des opérations de crédits est réalisée selon des critères élaborés dans la politique.

Le comité de crédit est un comité de gestion chargé principalement d'évaluer et d'examiner les demandes de crédit soumises aux limites d'approbation spécifiées et d'examiner la qualité du portefeuille. Le comité sert de forum aux membres pour discuter en profondeur des questions de crédit. Ces discussions constituent la base d'une évaluation et d'un examen adéquats de toutes les questions liées aux demandes de prêt en cours et fournissent ainsi des garanties appropriées pour la prise de décisions en matière de crédit ou autres.

### ***Maitrise du risque de crédit***

La banque fixe des limites par bénéficiaires, par groupes de bénéficiaires, par secteur, par zone géographique. Lors du comité de crédit qui détermine la limite maximale des engagements à détenir face à une contrepartie et ses parties liées. Mais cette limite ne peut dépasser 25% des fonds propres de la banque.

La maîtrise du risque de crédit passe par :

- La surveillance de la concentration par emprunteur
- La surveillance de la concentration par secteur d'activité et par zone géographique
- La surveillance du seuil réglementaire
- La surveillance des indicateurs macro-économiques et de la situation économique mondiale
- La surveillance du portefeuille de crédits non performants
- La prise ainsi que l'évaluation des garanties et suretés
- La tenue des différents comités de crédit dans le respect de la politique de gestion de risque de crédit.

Les différentes limites sont suivies mensuellement par le Comité de Gestion de risques de la Banque qui se réunit une fois le mois. La Direction de crédit prépare les documents et le rapport sur les différentes concentrations des engagements et vérifie si les limites prescrites sont dépassées et propose au Comité de Gestion de risques les différentes mesures à prendre pour revenir dans les limites ou propose l'établissement d'une nouvelle limite.

### ***Exigences en fonds propres***

EQUITY BCDC utilise l'approche « mesure standard » pour la gestion du risque de Crédit. Dans les jours à venir, elle mettra en place l'approche « mesure avancée ».

L'année 2024 a été clôturée avec un niveau moyen d'exposition au risque de crédit compte tenu de l'accroissement du taux des créances en souffrance suite à la pandémie de la Covid-19 et aux effets de la guerre en Ukraine. La banque a constitué des provisions suffisantes.

## **3.2.2 Gestion du Risque de liquidité**

### ***Description de la politique de gestion du risque de liquidité***

Le risque de liquidité est géré conformément au cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce cadre définit l'appétence au risque de liquidité et détermine les indicateurs clés des risques (KRI) ainsi que des limites internes qui permettent la mesure du risque de liquidité.

A titre d'exemple :

- Evolution des encaisses
- Evolution des coûts de financement de la liquidité
- Evolution des crédits
- Evolution des dépôts des clients (à vue et à terme)
- Evolution des retraits des dépôts à terme des clients avant l'échéance
- Evolution des ratios de liquidité
- Evolution des actifs immobilisés
- Evolution de nos avoirs auprès des correspondants et de nos emprunts

### ***Identification et mesure du risque de liquidité***

Les indicateurs ci hauts mentionnés permettent d'identifier, à temps, les problèmes de liquidité auxquels la Banque pourrait faire face dans le futur.

Le Comité de Direction a responsabilisé le Comité de Gestion des Risques ainsi que le Comité Actif et Passif (ALCO) pour une surveillance permanente du risque de liquidité.

A cet effet, la Banque a mis en place plusieurs outils pour lui permettre d'identifier, d'analyser, de surveiller et de décider sur le niveau de risque de liquidité auquel elle est exposée.

### ***Maitrise du risque de liquidité***

La Banque a mis en place des processus pour se conformer aux dispositions réglementaires et maîtriser les risques de liquidité auxquels elle fait face :

- Surveillance des risques identifiés dans la cartographie des risques de liquidité
- Suivi et analyse des indicateurs d'alertes précoces
- Contrôle du respect des limites réglementaires et internes
- Analyse de l'évolution des indicateurs macroéconomiques
- Calcul des ratios IFRS LCR (Liquidity Coverage Ratio) et NSFR (Net Stable Funding Ratio)
- Réalisation des tests de résistance.

La gestion du risque de liquidité est assurée par les départements Trésorerie et Gestion des Risques financiers. Les comités Actif-Passif (ALCO) et Gestion des Risques sont chargés de prendre des mesures visant à maintenir ledit risque à un niveau acceptable.

Le rôle de ce contrôle permanent des indicateurs est de s'assurer que la Banque détient à tout instant des ressources nécessaires lui permettant de satisfaire les besoins des clients et de réaliser ses objectifs de financement. A noter que la Banque a clôturé l'année 2024 avec un niveau d'exposition au risque de liquidité faible. Le ratio de liquidité globale s'est situé à 129% pour une limite de 100%.

### ***Plan d'urgence de liquidité***

Au sein de la banque, un plan d'urgence de liquidité existe afin de pouvoir gérer les situations de crise. Ce plan de liquidité intègre toutes les différentes sources de liquidité dont nous pouvons disposer et la liste des personnes à contacter en cas de besoin.

### **3.2.3 Gestion du Risque de Marché**

La gestion du risque de marché comprend entre autre la gestion du risque de taux de change et la gestion du risque de taux d'intérêt. Les mouvements de ces 2 indicateurs peuvent avoir une incidence sur la position de la Banque. A ces 2 indicateurs s'ajoute le mouvement de la courbe de rendement des différents titres de la Banque sur les différents marchés financiers.

Description de la politique de gestion du risque de Marché

La Banque a mis en place la politique de tolérance et d'appétence au risque de Marché, en accord avec le niveau des fonds propres et la réglementation de change en application en République Démocratique du Congo.

Les indicateurs d'alertes précoce ont été définis et sont surveillés ; à titre d'exemple :

- Evolution des cours de change
- Evolution des positions de change
- Evolution des taux d'intérêt sur les différents marchés
- Evolution du taux directeur et interbancaire
- Evolution des taux d'intérêts appliqués pour les crédits à moyen et à long termes

Des limites internes ont été fixées pour chaque type de marché.

#### ***Identification et mesure du risque de marché***

Afin d'évaluer l'exposition au risque de marché, la banque identifie les positions importantes sur le bilan et hors-bilan dans une même devise et mesure l'impact sur ses positions avec l'évolution des taux de change et d'intérêt. La banque identifie également les écarts de maturités entre les actifs et les passifs de la banque ainsi que leur impact sur le revenu de la Banque.

#### ***Maitrise du risque de marché***

La Banque a mis en place les dispositifs ci-dessous pour répondre aux exigences réglementaires et maîtriser les risques de marché auxquels elle s'expose :

- Surveillance des risques identifiés dans la cartographie des risques de change et de taux d'intérêt
- Surveillance quotidienne des taux de rendement des titres
- Analyse mensuelle du bilan
- Suivi et analyse des indicateurs d'alertes précoce
- Surveillance des limites réglementaires et internes
- Analyse de l'évolution des indicateurs macroéconomiques
- Réalisation des tests de résistance.

La Direction Générale et les entités impliquées dans la gestion du risque de marché se réunissent une fois le mois, en Comité Actif-Passif (ALCO) et en Comité de Gestion des Risques pour analyser l'évolution de ce risque, son impact sur les fonds propres afin de prendre des mesures visant à le minimiser.

La Direction de Gestion des Risques fait un suivi régulier des différents indicateurs des risques et des indicateurs macroéconomiques, qui pourraient avoir un impact sur le risque de marché.

Les questions les plus stratégiques sont discutées au cours du Comité des risques au niveau du Conseil d'Administration.

#### ***Exigences en fonds propres***

EQUITY BCDC utilise l'approche « mesure standard » pour la gestion du risque de marché. Dans les jours à venir, elle mettra en place l'approche « mesure avancée ».

L'année 2024 a été clôturée avec un niveau moyen d'exposition aux risques de marché compte tenu de la situation économique internationale, de l'évolution du cours de change de la monnaie locale, des mouvements défavorables de la courbe de rendement des Eurobonds du Kenya ainsi que des implications des prix des matières premières et la guerre en Ukraine.

## **3.2.4 Gestion du Risque Opérationnel**

### **Description de la politique de gestion du risque opérationnel**

Le Cadre de gestion des risques opérationnels (CGRO) définit l'approche de la Banque en matière d'identification, d'évaluation, de suivi, d'atténuation et de communication des risques opérationnels qui menacent la réalisation du Plan stratégique de la Banque et/ou la poursuite des opérations de la Banque. De plus, le CGRO articule la structure de gouvernance du risque opérationnel et les principaux rôles et responsabilités dans les trois lignes de défense.

### **Identification et mesure du risque opérationnel**

L'identification et l'évaluation complètes du risque opérationnel sont inhérentes à tous les produits, activités, systèmes de processus, changements dans les structures / conception organisationnelle et les changements dans l'environnement interne et externe pour s'assurer que les risques et les incitations sont bien compris.

L'évaluation des risques opérationnels fait l'objet d'une matrice d'évaluation des risques fondée sur l'incidence et la probabilité des risques inhérents et résiduels afin d'éclairer les risques importants qui sont classés par ordre de priorité.

La cartographie des risques opérationnels est l'outil élaboré qui consiste, par une approche essentiellement qualitative, à évaluer l'exposition aux risques opérationnels, dans l'ensemble des métiers et fonctions (opérationnelles et support) exercés, afin de focaliser les dispositifs de prévention et de surveillance sur les processus et fonctions les plus sensibles.

Cette cartographie des risques a été établie par processus et selon la méthodologie du Risk Control Self Assessment « RCSA » (Auto-évaluation des risques et des contrôles par les entités opérationnelles).

La cartographie des risques est mise à jour au moins une fois par an ainsi qu'à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

### **Maitrise du risque opérationnel**

La gestion du risque opérationnel passe par le suivi des indicateurs clés de risques (KRI) définis dans la politique de gestion des risques opérationnels. Ces indicateurs sont des mesures quantitatives utilisées pour évaluer et surveiller le profil de risque opérationnel de la Banque et améliorer l'atténuation des risques.

La maîtrise des risques opérationnels passe par :

- La veille au respect de la politique et procédure sur la gestion des risques opérationnels de la banque ;
- L'évaluation annuelle des risques opérationnels ;
- La Sensibilisation régulière des agents de la banque sur la gestion des risques, la lutte contre la fraude et le plan de continuité d'activité ;
- L'évaluation de l'adéquation des stratégies d'atténuation des risques opérationnels, le respect des exigences réglementaires et mis en évidence des exceptions ou des anomalies ;
- L'analyse des nouveaux produits et services et nouvelles activités pour déterminer l'impact sur l'exposition aux risques opérationnels ;

- L'analyse des procédures relatives aux risques opérationnels ;
- L'assurance que les différents risques identifiés sont convenablement suivis et documentés dans la base de données.

### ***Exigences en fonds propres***

EQUITY BCDC utilise l'approche « mesure standard » pour la gestion du risque opérationnel. Dans les jours à venir, elle mettra en place l'approche « mesure avancée ».

La cartographie des risques opérationnels est l'outil élaboré qui consiste, par une approche essentiellement qualitative, à évaluer l'exposition aux risques opérationnels, dans l'ensemble des métiers et fonctions (opérationnelles et support) exercés, afin de focaliser les dispositifs de prévention et de surveillance sur les processus et les fonctions les plus sensibles.

Cette cartographie des risques a été établie par processus et selon la méthodologie du Risk Control Self Assessment « RCSA » (Auto-évaluation des risques et des contrôles par les entités opérationnelles).

La cartographie des risques est mise à jour au moins une fois par an ainsi qu'à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

## **3.2.5 Gestion du risque informatique**

### ***Description de la politique de gestion des risques Informatiques***

La gestion des risques informatiques est décrite dans un cadre de gestion.

Ce cadre présente une structure opérationnelle pour l'identification et l'atténuation des risques liés à la technologie, à l'information et à la cyber sécurité. Il fait référence aux modèles de meilleures pratiques de l'industrie pour la gestion des risques liés à la technologie, à l'information et à la cyber sécurité et est conforme aux directives de gestion des risques de la Banque Centrale du Congo (BCC).

Le Conseil d'Administration a approuvé 34 politiques qui cadrent les activités liées à la technologie, l'information et la cyber sécurité de EQUITY BCDC, y compris le Plan de Réponse en cas d'incidents majeurs sur la sécurité des systèmes d'information de la Banque.

### ***Identification et mesure des risques informatiques***

Sur la base du cadre de gestion de risques, les risques liés à la technologie, à l'information et à la cyber sécurité sont classés en 14 sous-types de risques, lesquels sont :

- Risques liés à la gestion stratégique, Gouvernance Informatique
- Risques liés à la gestion de la reprise après sinistre
- Risques liés à la gestion des actifs informatiques
- Risques liés aux opérations et à la prestation de services informatiques

- Risques liés à la gestion des changements informatiques
- Risques liés à la gestion des identités et des accès
- Risques liés à la Sécurité des applications
- Risques liés à la Protection de l'information et des données
- Risques liés à la Sécurité du cloud
- Risques liés au Centre de confiance
- Risques liés à la Surveillance de la sécurité et cyber-résilience
- Risques liés à la Sécurité du réseau
- Risques liés à la Protection des terminaux
- Risques liés à la Gestion des incidents de cyber sécurité

## **Maitrise du risque informatique**

La maitrise du risque information et sécurité de l'information conduit à :

- Superviser l'implémentation des politiques et procédures liées à la gestion des risques informatiques et à la Sécurité de l'Information au sein de la Banque ;
- Veiller au respect des politiques et procédures sur la gestion des risques informatiques et sur la sécurité de l'information au sein de la Banque ;
- Sensibiliser régulièrement les agents de la Banque sur la sécurité de l'information ;
- Evaluer annuellement les droits d'accès pour tous les actifs informationnels avec les responsables de l'information ;
- Evaluer et gérer les risques de cyber sécurité pour la Banque d'une manière globale
- Gérer les accès des utilisateurs

En 2024, la Banque a lancé un projet majeur de révision des accès des utilisateurs, notamment les rôles et les limites des opérations, pour s'assurer de l'adéquation entre la gouvernance de la Banque et les processus opérationnels.

## **3.2.6 Gestion des risques Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatique**

La Banque EQUITY BCDC a mis en place un département Gestion des Risques Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatiques au sein de la Direction Gestion des Risques.

Le Département Gestion des Risques Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatiques, en tant que deuxième ligne de défense, assure :

- La surveillance de manière indépendante et à posteriori, des risques environnementaux, sociaux, de gouvernance et climatiques concernant les crédits et les projets financés par EQUITY BCDC. Ce département s'assure que l'évaluation des risques environnementaux, sociaux, de gouvernance et climatiques effectuée par la première ligne (Commerciaux et Département Gestion de la Durabilité) est conforme aux politiques et procédures mises en place par la Banque.
- L'examen des politiques et procédures environnementales, sociales, de gouvernance et climatiques.

Le Département Gestion des Risques Environnementaux, Sociaux, de Gouvernance et Climatiques planifie et s'assure progressivement de la qualité de l'évaluation des risques environnementaux, sociaux, de gouvernance et climatiques concernant les fournisseurs et les nouveaux produits.

## **3.2.7 Plan de continuité des Activités (PCA)**

En conformité avec les exigences réglementaires de la Banque Centrale du Congo (BCC), notamment les instructions n° 17 – 21 – 22 -36 – 55 – 56 ; et l'alignement sur la norme ISO 22301:2012, la Banque s'engage envers ses clients, son personnel et les autres parties prenantes à assurer la disponibilité des produits et services essentiels en cas d'interruption des activités ou de catastrophe.

Pour y parvenir, la Banque a mis en place un Plan de continuité d'activités à travers un arsenal de politiques, procédures et règles communiquées en interne. Ce Plan de continuité fait partie intégrante de la politique de gestion des risques.

La Banque a par ailleurs défini et validé des objectifs et des fiches des performances des Indicateurs clés pour son staff de chaque pilier pour 2024 en tenant compte du Plan de Relance et de Résilience de l'Afrique (ARRP) et des objectifs locaux dans lesquels la Banque s'est inscrite.

## **Portée du Plan de Continuité des Activités – (PCA)**

Tout le personnel de la Banque, les installations et les systèmes de technologie de l'information (TI) sur tous les sites, sur l'ensemble du pays. La Banque s'est préparée à tout scénario de crise, y compris, mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les pannes de courant, la perte de locaux, d'équipement, de technologie, de données ou la corruption de données, de fournisseurs essentiels, de documentation essentielle, etc.

### **Approche et méthodologie**

Afin de rendre effectif le plan de continuité et de relance des activités en cas d'incident, la Banque a mis en place l'approche résumée et axée sur les composantes ci-dessous :

- Une gouvernance solide : la mise en place des politiques et normes établies et intégrées dans un processus de gestion des risques ;
- Une bonne planification (en fonction des scénarios) des menaces, des vulnérabilités et des conséquences pour les fonctions et les processus essentiels aux activités de la Banque, les options d'évaluation des risques, etc.
- Une sensibilisation continue du personnel : responsabiliser le personnel par des formations sur leurs rôles dans le fonctionnement du plan de continuité ;
- Une organisation des exercices de simulation en fonction des scénarios de crise afin de tester l'efficacité du plan de continuité. A titre d'exemple, une simulation d'évacuation en cas d'incendie a été organisée le 15 mai 2024 au siège régional du Sud à Lubumbashi et le 18 Septembre 2024 au siège de la Banque à Kinshasa. Durant ces exercices, la Banque a fait appel aux services des pompiers des villes de Lubumbashi et Kinshasa ainsi qu'à une équipe médicale. L'objectif de ces tests est d'évaluer le temps d'évacuation du bâtiment en utilisant les voies appropriées par le personnel.
- Des exercices de l'Arbre d'Appel ont été organisés en 2024 au dernier trimestre dans toutes les agences en provinces dans nos Directions Régionales Est – Centre – Sud et Ouest avec un accent particulier dans la région EST de la RDC eu égard à la situation récurrente des escalades de criminalités dans les villes de Goma et Bukavu suite aux guerres d'occupations perpétrées par les rebelles de l'AFC/M23.

Les étapes suivantes ont été suivies lors de l'élaboration du Plan de continuité, à savoir :

- L'analyse des risques et des vulnérabilités
- L'analyse de l'impact sur les affaires
- La définition des stratégies d'interventions
- Le développement des exigences en matière de ressources et d'interdépendance
- L'élaboration de plans de continuité des activités
- L'élaboration d'une stratégie de communication
- L'activation et déploiement des plans

### **3.2.8 Tests de résistance aux risques**

Les tests de résistance sont des scénarios appliqués sur la position de la Banque en termes de solvabilité, de liquidité, de crédit, de taux de change ou de taux d'intérêt qui ont pour but de s'assurer de la capacité de la Banque à faire face aux différentes crises ou chocs qui peuvent se matérialiser.

Ces scénarios sont mis en place par le biais de différentes hypothèses analysées et discutées entre la Direction de Gestion des risques, la Trésorerie, la Direction Crédit, la Direction des Opérations ainsi

que la Direction Finances au sein du Comité de gestion des risques. Les tests de résistance sont effectués à différentes fréquences : mensuelle, trimestrielle ou en cas de nécessité.

- Les tests de résistance sur la solvabilité de la Banque consistent à appliquer des scénarios se basant sur les objectifs à atteindre ainsi que les différents risques auxquels la Banque est exposée notamment le taux des crédits non performants, la croissance des actifs, le taux de pertes opérationnelles afin de déterminer l'adéquation des fonds propres pour ces différents scénarios.

- Les tests de résistance sur la liquidité consistent à mesurer le niveau de liquidité suivant chaque intervalle de temps ainsi que la capacité de la Banque à supporter différents taux de sortie des fonds. Pour mettre en place le plan d'urgence de liquidité, la Banque suit la position des indicateurs internes et externes.
- Dans le cadre de la politique prévisionnelle de la Banque, la Direction de Gestion des Risques présente au Comité de Gestion des Risques des analyses de sensibilité afin d'identifier le plus tôt possible les probables problèmes auxquels la Banque pourrait faire face et se rassurer de la capacité de la Banque à faire face à ses besoins de liquidité et à la croissance du portefeuille de crédits.
- Les tests de résistance sur les risques de marché visent à utiliser des scénarios de variation des indicateurs macroéconomiques, du taux de change, de la courbe des rendements des titres, du mouvement des taux d'intérêts sur la position de change de la Banque, sur le portefeuille des titres, sur les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt afin de déterminer le niveau de perte attendue ainsi que la capacité de la Banque à supporter ces différents scénarios.
- Les tests de résistance sur le portefeuille de crédit sont effectués de manière périodique suivant des hypothèses de base (simulation réalisée sur base de la matrice de transition moyenne trimestrielle) et des hypothèses pessimistes avec des scénarios de dégradation du portefeuille dans le but de tester la solidité des fonds propres à absorber les chocs éventuels.

### **3.3 Dispositifs de surveillance des risques**

EQUITY BCDC a mis en place une approche holistique afin d'être en mesure à tout moment d'identifier les risques et de prendre des mesures à temps visant à garantir une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs.

Cette démarche est un processus continu impliquant **tout le personnel** de la Banque. Des formations sont organisées de manière périodique dans le but de sensibiliser le personnel sur leur implication directe et quotidienne dans la gestion des risques.

La Banque prend en compte cinq composantes dans la gestion et le contrôle des risques ; à savoir :

**1. L'environnement de travail :** cette composante intègre la culture d'entreprise de la Banque et les valeurs éthiques fortes qui orientent ses activités, l'organigramme établissant la séparation des pouvoirs des Directions et Départements, la définition et publication des politiques de gouvernance des activités renforcées par des procédures et des processus, la définition et mise en place d'un cadre d'évaluation de performance non ambiguë du personnel et une approche de promotion basée uniquement sur la performance et la méritocratie.

**2. L'évaluation continue des risques** qui consiste à la mise en place d'un outil RCSA (Risk and control Self-Assessment) permettant l'identification, l'analyse et l'évaluation des risques ainsi que la définition des activités de contrôle en fonction des risques décelés. Cet outil permet de mettre à jour la cartographie des risques et le profil de risque de la Banque. Chaque Cadre de Direction et Middle Manager (cadre moyen) est formé à l'utilisation de cet outil au sein de la Banque.

**3. Le contrôle permanent et périodique** qui consiste aux activités de contrôle par échantillonnage ou de manière exhaustive menées par les entités de la première, deuxième et troisième ligne de défense. La Banque a mis en place des outils de pilotage et de contrôle afin de renforcer la gestion des risques à la première ligne de défense.

**4. La communication et la formation du personnel :** EQUITY BCDC met un accent particulier sur la formation et la sensibilisation du personnel sur le cadre de gestion et contrôle des risques. Une communication est faite suivant les différents canaux internes avec l'implication de la Direction des Ressources Humaines afin d'informer le personnel sur les dispositions à prendre visant le renforcement de la gestion des risques.

**5. L'évaluation du dispositif du système de gestion des risques :** L'objectif de cette composante vise à évaluer une fois par an, au sein de la Banque, la solidité et l'efficacité du dispositif de gestion et contrôle des risques dans le but de l'améliorer suivant le caractère évolutif et dynamique du risque en tenant compte des facteurs internes et externes.

# 04

Dispositif global  
de contrôle  
Interne

## DISPOSITIF GLOBAL DE CONTRÔLE INTERNE

Conformément à l'instruction 17 de la Banque Centrale du Congo, EQUITY BCDC a un dispositif de contrôle interne à trois niveaux complémentaires et non exclusifs dont les rôles spécifiques peuvent être résumés de la manière suivante :

**A. La première ligne de défense ou contrôle de premier niveau :** est constituée de toutes les entités en charge de conduire les activités commerciales, opérationnelles et de support de la Banque. Chaque activité et opération sont couvertes dans une procédure publiée décrivant les étapes à suivre tout en intégrant le principe de « quatre yeux » et de la ségrégation des tâches à tous les niveaux. Ce principe pose les fondements de gestion des risques des opérations chez EQUITY BCDC.

Ce contrôle est effectué dans les agences et Guichets avancés par les responsables des opérations, les BGDM (Business Growth & Development Managers) et/ou les Chefs de caisse. Afin de renforcer et faciliter le contrôle de premier niveau dans les agences, la Banque a lancé depuis 2023 un outil en ligne appelé « Snap Check » qui permet à chaque préposé des opérations de poster en ligne les évidences de contrôle afin de faciliter l'accès et la contrevérification par les Responsables.

**B. La deuxième ligne de défense ou contrôle de deuxième niveau :** Les Directions de gestion des risques, de Contrôle interne et de Conformité et Lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme, organisent de manière permanente des contrôles des opérations de la Banque sur base d'une cartographie des risques prenant en compte toutes les activités et les produits ainsi que la stratégie résumée dans le « Plan de Relance et de Résilience de l'Afrique ».

La Direction de gestion des risques élaboré la politique générale de gestion des risques permettant d'identifier, d'évaluer, d'atténuer, de maîtriser et de surveiller les risques liés aux activités de la Banque. Elle coordonne et surveille l'exécution de la politique d'appétence du risque définie par le Conseil d'Administration et évalue tous les nouveaux produits ou nouvelle activité de la Banque. Elle a un Département dédié à la gestion du risque de Fraude qui travaille 24h/24 en utilisant un outil en ligne et à temps réel de détection des transactions suspectes passées

dans le système Finacle et les autres canaux (EquityBCDC online, One Equity, ATMs, etc.).

La Direction Conformité et AML (Anti-money Laundering) :

Elle a pour rôle de s'assurer de la conformité des activités de la Banque aux lois et règlements en vigueur notamment en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, lutte contre la corruption et en matière d'éthique et déontologie conformément aux prescrits de l'instruction n°17, art.42. Elle est directement rattachée à la Direction Générale et dispose d'un lien fonctionnel avec l'organe délibérant à travers le Comité d'Ethique et de Conformité.

La Direction de contrôle interne:

Le processus de décentralisation du contrôle permanent de deuxième niveau dans les différentes régions des opérations de la Banque a été finalisé en 2024. Cette démarche permet d'aligner le dispositif de contrôle aux spécificités et au profil des risques des régions.

Cette décentralisation a abouti à la mise en place des structures régionales indépendantes de contrôle interne avec des équipes spécialisées suivant les secteurs d'activités de la Banque.

Avec cette approche, Equity BCDC renforce sa stratégie visant à avoir un dispositif de contrôle interne qui facilite la détection, l'analyse et la mise en place des mesures de mitigation de risque à temps dans toutes les régions du pays où elle est opérationnelle.

**C. La troisième ligne de défense ou le contrôle de troisième niveau :** Le contrôle périodique de troisième niveau est exercé par la fonction d'Audit Interne qui est fonctionnellement rattachée au Conseil d'Administration. Ce rattachement est fait par le biais du Comité d'Audit composé de trois administrateurs non exécutifs. L'Audit Interne entretient cependant un rapport administratif avec la Direction Générale.

Elle a pour objectif d'évaluer de manière périodique la solidité et l'efficacité du système de gestion des risques et de contrôle interne. Son champ d'application prend en compte à la fois les entités de la première ligne de défense ainsi que celles de la deuxième ligne de défense.

## **4.1 Fonctionnement de l'Audit Interne**

L'Audit Interne est une activité indépendante et objective qui apporte à la Banque une assurance quant au degré de maîtrise de ses opérations, lui donne des conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajoutée. Grâce à son examen objectif d'éléments probants et à une évaluation indépendante des processus de gouvernance, de management des risques et de contrôle, l'Audit interne aide la Banque à atteindre ses objectifs en apportant une approche systématique, méthodique et rigoureuse. Son objectif est d'améliorer l'efficacité de ses processus, ainsi que la gouvernance des procédures et des politiques internes.

Pour s'aligner sur la nouvelle vision innovante de la valeur ajoutée du métier d'Audit Interne telle que redéfinie par l'Institute of Internal Audit, l'audit interne se positionne comme une entité indépendante et objective qui renforce la capacité de l'organisation à créer, protéger et maintenir de la valeur en lui fournissant une assurance, des conseils, une vision et une prévoyance indépendants, fondés sur les risques et objectifs.

Pour se conformer aux nouvelles normes d'audit interne entrées en application le 9 janvier 2025, la fonction d'Audit Interne a mis en place une structure solide garantissant son indépendance, son objectivité et son efficacité. Cette indépendance a été matérialisée par l'élaboration d'une charte d'audit interne qui définit clairement sa mission, son autorité et ses responsabilités. Approuvée par le Conseil d'Administration le 6 mars 2025, cette charte est entrée en vigueur le même jour, assurant ainsi une relation hiérarchique directe qui renforce l'indépendance organisationnelle de la fonction. L'audit interne a adopté également une approche basée sur les risques pour planifier ses missions, en tenant compte des priorités stratégiques et des risques majeurs de l'organisation.

De ses prérogatives, l'Audit Interne est chargé d'effectuer non seulement des inspections périodiques sur chaque entité (agence bancaire, guichets et unité support) composant le réseau bancaire national ainsi que des missions inopinées sur les branches d'activités sensibles de la banque. La fonction dispose d'une équipe compétente, bénéficiant d'un plan collectif et individuel de formation continue afin de maintenir un niveau élevé de professionnalisme. Elle dispose d'auditeurs spécialisés dans les systèmes d'information, la finance et les opérations, ainsi que d'un service d'enquêtes sur les fraudes.

Un programme d'assurance qualité et d'amélioration (QAIP) validé par le Conseil d'Administration

est mis en place, incluant des évaluations internes régulières et externes tous les cinq ans. La dernière évaluation réalisée par une firme externe date de l'année 2022. L'Audit Interne maintient également une communication claire avec les parties prenantes, produit des rapports d'audit pertinents et applique une méthodologie rigoureuse pour assurer le suivi des recommandations, complétant ainsi ce dispositif afin d'assurer la conformité au standard global d'audit interne.

## **4.2 Fonctionnement et dispositif de contrôle de conformité**

Elle est située à la deuxième ligne de défense et directement rattachée à la Direction Générale et dispose d'un lien fonctionnel avec l'organe délibérant à travers le Comité d'Ethique et de Conformité.

Sa mission est de protéger la Banque du risque de non-conformité, d'assurer par l'approche basée sur le risque, la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes à destruction massive et assurer le respect des sanctions conformément à la loi, aux instructions de la Banque Centrale du Congo ainsi qu'aux standards internationaux.

Les responsabilités de la Direction de Conformité au sein de la Banque comprennent notamment :

- L'identification et l'évaluation du risque de non-conformité ;
- Recensement des nouvelles lois et réglementations ainsi que leurs vulgarisations afin de s'assurer de leur implémentation dans les politiques et procédures de la Banque ;
- L'examen pour avis des nouveaux produits ou nouvelles activités de la Banque ;
- Le contrôle du respect du dispositif de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes ;
- Le recueil et de traitement des alertes ;
- La centralisation des dysfonctionnements en rapport avec les normes en vigueur ;
- La sensibilisation et la formation en matière de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, de lutte contre la corruption, la protection des données et des consommateurs.

# 05

## GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

## GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

EQUITY BCDC se conforme aux directives établies par la Banque Centrale du Congo (BCC) fixant les règles prudentielles d'application en matière de gouvernance des établissements de crédit à travers son instruction numéro 21, aux autres instructions de la BCC, aux dispositions pertinentes de la loi numéro 22/069 du 27 décembre 2022 sur l'activité et le contrôle des établissements de crédit, ainsi qu'à la réglementation communautaire des actes et plus particulièrement celle relative au droit des sociétés commerciales et du GIE « droit OHADA ».

Dans ce contexte, conformément à l'article 4 de ladite instruction, la gouvernance d'entreprise au sein de la Banque englobe les relations entre ses actionnaires, l'organe délibérant, l'organe exécutif et les autres parties prenantes chargées d'orienter, surveiller, diriger, organiser, mettre en œuvre et contrôler ses activités.

Les dispositions de ces textes législatifs et réglementaires sont intégrées dans son cadre normatif interne selon la hiérarchie suivante :

- Les statuts sociaux
- Le mémorandum de gouvernance
- Les diverses chartes régissant chacun des organes de gouvernance de la Banque (y compris les fonctions de contrôle)

Cette structuration assure une gouvernance solide et conforme aux normes établies, garantissant ainsi une gestion efficace, transparente et responsable au sein de EQUITY BCDC

### 5.1 Structure actionnariale

La structure de l'actionnariat de Equity Banque Commerciale du Congo en fin décembre 2024 est composée de 1 971 341 actions; chacune souscrite et entièrement libérée. Elle se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
Equity Group Holdings	1 688 815	85,67%
Etat Congolais	240 000	12,17%
Société Financière Internationale (SFI)	35 395	1,80%
Autres	7 131	0,36%
<b>Total</b>	<b>1 971 341</b>	<b>100,00%</b>

## **5.2 Structure du Conseil d'Administration**

Conformément aux statuts de la Banque, les membres du Conseil d'Administration sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour une durée déterminée : trois ans, renouvelable une fois, pour les administrateurs indépendants, six ans pour les autres administrateurs non-exécutifs et cinq ans pour les administrateurs exécutifs.

À la fin de l'année 2024, le Conseil d'Administration était constitué de sept membres, dont quatre indépendants. Dans le cadre de l'élargissement de ses capacités de gouvernance, la Banque a présenté trois candidatures d'administrateurs, tous indépendants, à la Banque Centrale du Congo pour obtenir les agréments nécessaires. L'objectif est d'augmenter au moins le nombre de membres du Conseil d'Administration à douze, conformément aux Instructions de la Banque Centrale du Congo.

### **A. Critères de sélection**

Un Actionnaire, personne morale, peut se faire représenter au Conseil d'Administration par une personne physique de son choix et ce, en tenant compte de son expérience et de sa connaissance dans le domaine bancaire, financier, ou de gestion d'entreprise.

Le Président du Conseil d'Administration est élu par les membres du Conseil d'Administration.

### **B. Procédure de proposition et de démission ou non reconduction**

Aux termes de l'article 17 des statuts coordonnés de Equity Banque Commerciale Du Congo, les Administrateurs sont choisis et nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statue à la majorité des voix présentes ou représentées. Par parallélisme de forme, les démissions ou non-reconduction sont constatées au niveau de l'Assemblée Générale Ordinaire.

### **C. Administrateurs Indépendants**

Le Conseil d'Administration compte à ce jour quatre (4) Administrateurs Indépendants choisis selon leurs compétences et qualités. Le Directeur Général est d'office Administrateur Exécutif et ce, conformément aux instructions de la Banque Centrale du Congo.

## **5.3 Structure de l'Organe Exécutif**

Le Comité de Gestion de EQUITY BCDC est composé d'au moins deux membres selon les statuts de la Banque. La nomination ainsi que la révocation des membres sont faites par le Conseil d'Administration de la Banque.

### **A. Critères de sélection**

Les membres du Comité de Gestion sont choisis par le Conseil d'Administration selon leur expérience et connaissance dans les domaines bancaire, financier et de gestion d'entreprise.

### **B. Procédure de proposition et de démission ou non reconduction**

Selon les statuts de la Banque, le Conseil d'Administration est le seul organe compétent pour nommer et remplacer, dans l'une de ses réunions, les membres du Comité de Gestion.

## C. Composition

Le Comité de gestion de la Banque, sous réserve de l'agrément pour chacun de ses membres, attendu de la Banque Centrale du Congo, est composé de :

N°	Noms	Fonction	Durée du mandat
1.	Willy MULAMBA KABADI	Directeur Général	5 ans renouvelables
2.	Timo ALEY ANGU NTOTO	DGA	5 ans renouvelables
3	Yves BINZUNGA KUSSA	DGA	5 ans renouvelables
4	Hugues BOKETSU EFOLE	DGA	5 ans renouvelables
5	Pierre EZAN DJAN	DGA	5 ans renouvelables

## D. Politique de rémunération

La rémunération des membres du Comité de Gestion est déterminée par le Conseil d'Administration.

# 06

# ANNEXES

## 6.1 ETATS FINANCIERS

# BILANS

AU 31 DECEMBRE 2024 ET AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

<b>ACTIF</b>		<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Trésorerie et opérations interbancaires</b>			
Caisses, Banque Centrale et Correspondants	3.1	6 922 038 499	4 483 374 626
Créances sur les Etablissements de Crédit	3.3	860 628 425	723 589 506
<b>Total Trésorerie et opérations interbancaires</b>		<b>7 782 666 924</b>	<b>5 206 964 132</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>			
Portefeuille effets commerciaux	4	672 952 240	521 905 504
Découverts et autres crédits à la clientèle	5	5 484 111 453	4 440 192 298
<b>Total Opérations avec la clientèle</b>		<b>6 157 063 693</b>	<b>4 962 097 802</b>
<b>Comptes des tiers et de régularisation</b>			
Régularisations de l'actif	6	109 147 355	111 453 630
Divers actifs	7	112 584 522	88 093 669
<b>Total Comptes des tiers et de régularisation</b>		<b>221 731 877</b>	<b>199 547 299</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>			
Valeurs immobilisées (corporelles et incorporelles) nettes	8	216 832 173	194 420 761
Portefeuille titres	9	4 230 000	4 221 154
Garanties et cautionnements		10 477 831	8 641 893
<b>Total Valeurs immobilisées</b>		<b>231 540 004</b>	<b>207 283 808</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>14 393 002 498</b>	<b>10 575 893 041</b>
COMPTE D'ORDRES			
Engagements donnés	30	1 157 547 798	1 096 953 629
Engagements reçus	31	1 988 875 221	1 904 808 448
Engagements internes	32	404 884 763	325 518 651
<b>TOTAL COMPTE D'ORDRE</b>		<b>3 551 307 782</b>	<b>3 327 280 728</b>

Les notes 1 à 33 font partie intégrante de ces états financiers.

# BILANS

AU 31 DECEMBRE 2024 ET AU 31 DECEMBRE 2023

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

<b>PASSIF</b>		<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Trésorerie et opérations interbancaires</b>			
Emprunt et découverts interbancaires		237 626 094	150 815 064
<b>Total Trésorerie et opérations interbancaires</b>	3.2	<b>237 626 094</b>	<b>150 815 064</b>
<b>Operations avec la clientèle</b>			
Dépôts et comptes courants à vue	10	7 637 696 907	4 902 327 826
Dépôts à terme et comptes d'épargne	11	3 984 618 735	3 498 846 802
Autres comptes de la clientèle		208 785 760	218 151 163
<b>Total Opérations avec la clientèle</b>		<b>11 831 101 402</b>	<b>8 619 325 791</b>
Comptes des tiers et de régularisation			
Régularisations du passif	12	405 363 083	274 106 841
Divers passifs	13	207 033 315	266 531 237
<b>Total Comptes des tiers et de régularisation</b>		<b>612 396 398</b>	<b>540 638 078</b>
<b>Capitaux permanents</b>			
Capital social	14	10 448 107	10 448 107
Réserves et primes	15	628 540 349	566 337 057
Plus-value de réévaluation des actifs immobilisés		110 021 450	91 541 869
Provisions réglementées	16	14 268 431	13 438 644
Report à nouveau		429 838 869	172 647 288
Bénéfice de l'exercice		341 780 938	273 303 497
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>1 534 898 144</b>	<b>1 127 716 46</b>
Subventions d'équipement		154 104	146 796
Provisions pour risques, charges et pertes	17	144 283 202	98 894 155
Dettes à long et moyen termes	18	32 543 154	38 356 695
<b>Total Capitaux permanents</b>		<b>1 711 878 604</b>	<b>1 265 114 108</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>14 393 002 498</b>	<b>10 575 893 041</b>

Les notes 1 à 33 font partie intégrante de ces états financiers.

# COMpte DE RESULTAT POUR LES EXERCICES CLOTURES

AU 31 DECEMBRE 2024 ET AU 31 DECEMBRE 2023  
(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

<b>COMpte DE RESULTAT</b>		<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Produits sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	19	195 074 523	91 082 020
Charges sur opérations de trésorerie et opérations Interbancaires	20	(21 836 860)	(8 704 740)
Produits sur opérations avec la clientèle	21	651 146 718	448 548 787
Charges sur opérations avec la clientèle	22	(194 270 259)	(104 556 756)
Produits sur opérations bancaires diverses	23	596 441 977	539 806 759
Charges sur opérations bancaires diverses	24	(144 254 072)	(147 670 674)
<b>Produits Nets Bancaires</b>		<b>1 082 302 027</b>	<b>818 505 396</b>
Produits accessoires	25	13 479 013	11 969 985
Charges générales d'exploitation	26	(316 704 701)	(199 560 351)
Charges de personnel	27	(193 865 282)	(132 006 424)
Impôts et taxes		(11 406 500)	(6 873 598)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>573 804 557</b>	<b>492 035 008</b>
Dotation aux amortissements	28	(34 772 058)	(24 465 867)
<b>Résultat courant avant impôt et exceptionnel</b>	29	<b>539 032 499</b>	<b>467 569 141</b>
Dotations et reprises sur provisions		(104 531 700)	(80 284 190)
Résultat exceptionnel		(8 610 064)	(26 099 432)
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>425 890 735</b>	<b>361 185 519</b>
Impôt sur les bénéfices		(84 109 797)	(87 882 022)
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>341 780 938</b>	<b>273 303 497</b>

# ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

	<b>31/12/2023</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Actualisation</b>	<b>31/12/2024</b>
Capital social	10 448 107	-	-	-	10 448 107
Réserve légale	45 821 456	27 330 350	-	2 733 008	75 884 814
Réserve statutaire	122 488 447	-	-	7 563 214	130 051 661
Réserve facultative	223 388	-	-	13 793	237 181
 Réserve pour ventes des immeubles	 10 938 662	 -	 -	 675 422	 11 614 084
Prime de fusion	204 122 218	-	-	12 603 800	216 726 018
 Prime d'émission du capital	 182 742 886	 -	 -	 11 283 705	 194 026 591
Plus-value de réévaluation	91 541 869	18 479 581	-	-	110 021 450
 Provision pour reconstitution du capital	 13 438 644	 -	 -	 829 787	 14 268 431
Report à nouveau	172 647 288	245 973 147	-	11 218 434	429 838 869
Résultat de la période	273 303 497	341 780 938	[273 303 497]	-	341 780 938
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 127 716 462</b>	<b>633 564 016</b>	<b>(273 303 497)</b>	<b>46 921 163</b>	<b>1 534 898 144</b>

# TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2024

(Exprimés en milliers de Francs Congolais-FC)

<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	1 456 142 231	1 091 407 551
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(688 472 391)	(467 366 119)
Dépôts/Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	86 811 030	24 051 061
Prêts et avances/Remboursement prêts et avances accordées à la clientèle	(1 246 803 667)	(2 214 441 497)
Dépôts/Retraits de clientèle	3 211 775 611	2 622 905 504
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(193 865 282)	(132 006 424)
Autres flux de trésorerie provenant des activités- d'exploitation	167 721 192	299 508 481
Impôt sur les bénéfices	(166 533 139)	(48 176 949)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 626 775 585</b>	<b>1 175 881 608</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	(6 600 600)	-
Acquisitions/cession sur immobilisations	(38 703 888)	(35 592 303)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>(45 304 488)</b>	<b>(35 592 303)</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Emission d'emprunts	827 278	13 398 008
Remboursement d'emprunts	(6 595 583)	(202 849)
Augmentation/ diminution ressources spéciales	-	37 350
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>5 768 305)</b>	<b>13 232 509</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	2 575 702 792	1 153 521 814
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	5 206 964 131	4 053 442 318
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>7 782 666 924</b>	<b>5 206 964 132</b>

Les notes 1 à 33 font partie intégrante de ces états financiers.

# NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024

## 1. ACTIVITES

EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A., autrefois connue sous le nom de Banque Commerciale du Congo, est une société constituée par acte notarié du 16 septembre 1952 sous forme de société par actions à responsabilité limitée. La prolongation de la durée de la Banque a été autorisée pour un second terme de 30 ans prenant effet à partir du 2 octobre 2012, sur base de l'ordonnance n° 12-030 du 21 septembre 2012. En 2014, ses statuts ont été harmonisés à l'acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique où la Banque est devenue une société anonyme.

Elle est établie selon la législation bancaire de la République Démocratique du Congo telle que stipulée par l'ordonnance-loi n° 72/004 du 14 janvier 1972 relative à la protection de l'épargne et au contrôle des intérimaires financiers et telle que modifiée par la loi 003/2002 du 2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédits. À ce jour, la loi 003/2002 du 2 février 2002 a été remplacée par la loi n°22/069 du 27 décembre 2022 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit en République Démocratique du Congo (RDC) entrée en vigueur en 2023.

Conformément à ses statuts, EQUITY BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. a notamment pour objet d'effectuer toutes opérations de banque, de bourse, de change, de finances, de trésorerie, de commission et de ducroire, etc.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables les plus importants se résument comme suit :

### 2.1. PRINCIPES DE BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés, à l'exception de la réévaluation des immobilisations, selon la méthode conventionnelle du coût historique et conformément aux principes comptables généralement acceptés en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire complétés par les instructions et directives de la Banque Centrale du Congo. Ces états financiers sont également préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

### 2.2. TRANSACTIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont converties en Franc Congolais aux taux de change en vigueur le jour de l'opération.

En fin du mois, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en Franc Congolais aux taux de change en vigueur à la date du bilan et les gains et pertes de change y résultant sont inclus dans le résultat.

## **2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS**

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition. Chaque année, conformément à l'Ordonnance-loi n° 89/017 du 18 février 1989, les immobilisations sont réévaluées par l'application des coefficients fixés annuellement par le Ministère des Finances.

L'augmentation dans la valeur comptable liée à la réévaluation est créditée dans le compte « Plus-value de réévaluation ». Suivant l'instruction de la Banque Centrale du Congo contenue dans la lettre référencée Gouv. /n° 001103 du 2 août 2007, la plus-value dégagée n'est plus transférable au capital depuis l'exercice 2007.

Depuis le 31 décembre 2000, les terrains sont réévalués conformément aux dispositions de l'article premier et de l'article 5 modifié de l'Arrêté Ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998.

L'amortissement est déterminé linéairement, de manière à ramener le coût de chaque actif ou son montant réévalué à la valeur résiduelle sur la durée d'utilisation estimée sur base de l'arrêté ministériel n°017/CAB/MIN/FIN/98 du 13 avril 1998.

Les taux d'amortissement pratiqués par la Banque sont les suivants :

	Taux (%)
<b>Immeubles</b>	<b>3</b>
<b>Mobilier et matériel de bureau et d'habitation</b>	<b>10</b>
<b>Matériel roulant</b>	<b>25</b>
<b>Outilages</b>	<b>33</b>
<b>Matériel informatique</b>	<b>20</b>

## **2.4. PROVISIONS**

Les provisions sur les autres actifs et les provisions pour charges et pertes sont déterminées par la Direction de la Banque et approuvées par le Conseil d'Administration. Chaque année, la Direction affecte des montants qu'elle considère comme suffisants pour refléter ces actifs à une valeur adéquate dans le patrimoine de la Banque conformément aux dispositions comptables en vigueur.

Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base d'un état de suivi de potentielles expositions au risque judiciaire validées par le comité de risques judiciaires.

Selon le Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, les Banques commerciales sont autorisées à constituer une provision pour reconstitution du capital qui est fiscalement déductible. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture.

Les provisions sur les créances sont constituées conformément à l'instruction n°16, modification n°3 de la Banque Centrale du Congo applicable depuis le 29 novembre 2018.

## **2.5. TAUX DE CHANGE**

Les taux de change du Franc Congolais par rapport au Dollar américain et à l'Euro sont les suivants :

	31/12/2024	31/12/2023
<b>USD =</b>	<b>2 845,0572</b>	<b>2 679,6016</b>
<b>Euro =</b>	<b>2 991,7825</b>	<b>2 977,4404</b>

### 3. TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste se détaille comme suit :

#### 3.1. Caisse, Banque Centrale et correspondants

		31/12/2024	31/12/2023
Caisse	(a)	867 293 366	578 096 046
Banque Centrale du Congo	(b)	1 529 894 597	993 980 779
Correspondants	(c)	4 524 850 536	2 911 297 801
<b>Total</b>		<b>6 922 038 499</b>	<b>4 483 374 626</b>

(a) Le solde des caisses est composé de :

	31/12/2024	31/12/2023
Encaisses en monnaie locale	110 688 277	82 753 619
Encaisses en devises étrangères	756 605 089	495 342 427
<b>Total</b>	<b>867 293 366</b>	<b>578 096 046</b>

Les encaisses en devises étrangères au 31 décembre 2024 sont principalement constituées des encaisses en Dollar Américain pour l'équivalent de FC 728,21 milliards (USD 255,5 millions) et en Euro pour l'équivalent de FC 28,35 milliards (Euro 9,48 millions).

(b) Ce poste est constitué principalement de la réserve obligatoire de FC 1.125,22 milliards ainsi que des avoirs sur le compte disponible BCC FC 404,67 milliards.

(c) Les avoirs auprès des correspondants sont constitués de :

	31/12/2024	31/12/2023
Correspondants à vue (i)	4 357 011 774	2 847 203 658
Correspondants à terme (ii)	167 490 246	62 970 638
Créances rattachées	348 516	1 123 505
<b>Total</b>	<b>4 524 850 536</b>	<b>2 911 297 801</b>

(i) Les correspondants à vue sont principalement constitués des avoirs à vue dans les livres des banques ci-après :

	31/12/2024	31/12/2023
Equity Bank Kenya	4 178 611 719	2 565 315 648
Commerzbank	55 653 916	172 645 220
Boa Europe	8 668 078	-
Unicredito Bank	3 524 526	6 052 499
Natixis	3 493 017	10 259 652
Autres	107 060 518	92 930 639
<b>Total</b>	<b>4 357 011 774</b>	<b>2 847 203 658</b>

(ii) Les correspondants à terme comprennent des placements à terme ainsi que des couvertures auprès des correspondants suivants :

	31/12/2024	31/12/2023
Commerzbank	144 645 189	62 970 638
Fimbank	2 845 057	-
BCC	20 000 000	-
<b>Total</b>	<b>167 490 246</b>	<b>62 970 638</b>

### **3.2. Trésorerie et opérations interbancaires (Passif)**

Ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Banquiers à vue	237 483 841	150 815 064
Banquiers emprunts à terme	142 253	-
<b>Total</b>	<b>237 626 094</b>	<b>150 815 064</b>

### **3.3. Crédances sur les établissements de crédit**

Les créances sur les établissements de crédit se détaillent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Eurobond	492 836 092	465 246 984
Bonds de Trésor indexés	76 111 738	168 000 000
Obligations de Trésorerie Indexées ( OTI )	278 956 470	78 254 339
Intérêts courus	15 728 584	12 744 157
Intérêts précomptés sur OTI	(3 004 459)	(655 974)
<b>Total</b>	<b>860 628 425</b>	<b>723 589 506</b>

## **4. PORTEFEUILLE EFFETS COMMERCIAUX**

Ce poste est constitué essentiellement des effets escomptés.

Au 31 décembre 2024, les effets escomptés ont été conclus avec les clients ci-après :

	31/12/2024	31/12/2023
Thomas Mining Sarl	96 731 945	40 194 024
Chengtun Congo Ressources	82 506 659	80 388 048
Mumi Sarl	71 126 430	-
Total Energies Marketing RDC	29 873 651	-
Engen-DRC	29 873 101	-
Milvest Akaryakit Finans ve dis sarl	28 450 572	-
SEP Congo	22 760 458	-
Esco Kivu	21 337 929	7 078 101
Somika	19 915 400	-
Vodacom Congo RDC S.A.	19 613 845	39 487 995
Panafrrique Motors Sarl	14 266 451	10 258 991
Brother Mining Sasu	14 225 286	-
Bags Sacks	13 084 409	10 979 971
Malabar RDC Sarl	12 802 757	11 999 395
Germain Pungwe Mabwe	11 380 229	10 718 406
Muska Engineering «Me Sarl»	10 811 217	23 480 716
Pacifique Company Sarl	7 711 805	2 679 602
Mc Company Sar	5 690 114	1 339 801
Vision Investiment Company Sarl	5 690 114	-
Cmk Group Sarl	5 082 865	2 411 641
Autres	150 017 003	280 888 813
<b>TOTAL</b>	<b>672 952 240</b>	<b>521 905 504</b>

## 5. DECOUVERTS ET AUTRES CREDITS A LA CLIENTÈLE

Ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Crédits à long terme	446 723 470	381 675 740
Crédits à moyen terme	2 541 140 201	1 638 934 285
Crédits à court terme (hors effets escomptés)	521 324 423	468 807 780
Découverts	988 189 098	1 028 559 155
Crédits en souffrance	1 204 883 226	1 119 258 232
Créances rattachées	53 149 479	22 417 771
<b>Total clients débiteurs bruts</b>	<b>5 755 409 897</b>	<b>4 659 652 963</b>
Provision sur mauvaises créances	(271 298 444)	(219 460 665)
<b>Total clients débiteurs nets</b>	<b>5 484 111 453</b>	<b>4 440 192 298</b>

Les crédits en souffrance sont ventilés comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Crédits à surveiller	804 650 711	814 114 359
Crédits pré-douteux	123 670 728	101 128 471
Crédits douteux	103 922 429	48 083 990
Crédits compromis	172 639 358	155 931 412
<b>Total des crédits en souffrance</b>	<b>1 204 883 226</b>	<b>1 119 258 232</b>

Les créances à surveiller sont classées parmi les crédits en souffrance conformément aux dispositions de l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo entrée en vigueur le 29 novembre 2018.

## 6. REGULARISATIONS DE L'ACTIF

Ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Produits à recevoir (a)	35 509 668	42 332 828
Opérations en suspens (b)	54 220 859	19 599 980
Frais généraux payés d'avance (c)	12 866 815	48 033 599
Existences en stock (d)	6 550 013	1 487 223
<b>Total</b>	<b>109 147 355</b>	<b>111 453 630</b>

(a) La rubrique « Produits à recevoir » est principalement constituée des intérêts à recevoir sur les prêts et découverts pour un montant de FC 35,12 milliards.

(b) La rubrique « frais généraux payés d'avance » comprend principalement les transactions de la clientèle non dénouées au 31 décembre 2024 pour FC 25,88 milliards, les frais de voyages et autres non encore justifiés pour FC 13,79 milliards ainsi que les acomptes sur travaux et diverses prestations pour FC 11,14 milliards relatifs à l'achat des rouleaux thermiques pour imprimantes, au rafraîchissement des bâtiments.

(c) Les opérations en suspens au 31 décembre 2024 représentent principalement les écritures à régulariser relatives aux opérations avec Multipay, Western Union (WU) et autres pour FC 10,01 milliards ainsi que celles relatives aux opérations de crédit, aux opérations de monétique pour FC 2,75 milliards.

(d) Il s'agit des montants en stocks des matières et fournitures non consommées au 31 décembre 2024 dont principalement les plastiques pour la production des cartes bancaires pour FC 3,70 milliards.

## 7. DIVERS ACTIFS

Les divers actifs sont constitués des éléments suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Débiteurs divers (a)	84 726 964	80 801 225
Etat comptes débiteurs (b)	23 038 199	1 539 349
Avances au personnel (c)	3 109 926	4 997 754
Chèques et effets à l'encaissement (d)	1 709 433	635 663
Compte inter agence	-	119 678
<b>Total</b>	<b>112 584 522</b>	<b>88 093 669</b>

(a) Les débiteurs divers au 31 décembre 2024 sont principalement constitués du placement de FC 42,68 milliards effectué auprès de EQUITY LIFE ASSURANCE (ELAK) en date du 29 décembre 2023 en couverture de la provision de l'indemnité de départ à la retraite ainsi que des opérations en suspens relatives à l'activité Western-Union pour FC 19,19 milliards

(b) Le poste « Etat comptes débiteurs » comprend principalement le crédit d'impôts de FC 22,62 milliards sur les bénéfices et profits de l'exercice, consécutif aux paiements des acomptes provisionnels et taxes déductibles.

(c) Le poste « Avances au personnel » au 31 décembre 2024 se compose essentiellement des avances sur rentes sous le régime de package pour une valeur de FC 2,40 milliards payées au personnel qui devra partir à la retraite dans les prochaines années ainsi que des avances scolaires et sur pécule de congé pour des montants respectifs de FC 364 millions et FC 338 millions.

(d) Cette rubrique représente essentiellement des chèques à encaisser en monnaies étrangères émis par divers correspondants locaux.

## 8. VALEURS IMMOBILISEES NETTES

Ce poste se détaille comme suit :

Valeurs brutes	Immeubles, terrains & Agencements	Matériels et mobiliers	Avances et acomptes sur immobilisations	Incorporelles logiciels et licences d'exploitation	Total
<b>Au 01/01/2024</b>	<b>467 023 392</b>	<b>222 103 974</b>	<b>5 566 295</b>	<b>32 756 197</b>	<b>727 449 858</b>
Acquisitions	8 741 885	18 091 754	7 486 897	5 264 129	39 584 665
Réévaluation	55 407 082	26 786 681	-	-	82 193 763
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts	708 932	177 793	(4 155 735)	3 269 010	-
Régularisation	-	-	(880 776)	-	(880 776)
<b>AU 31/12/2024</b>	<b>531 881 291</b>	<b>267 160 202</b>	<b>8 016 681</b>	<b>41 289 336</b>	<b>848 347 510</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
<b>Au 01/01/2024</b>	<b>(362 935 582)</b>	<b>(148 587 454)</b>	<b>-</b>	<b>(21 506 061)</b>	<b>(533 029 097)</b>
Dotation aux amortissements	(10 331 841)	(19 288 531)	-	(5 151 686)	(34 772 058)
Réévaluation amortissements	(44 015 115)	(19 699 067)	-	-	(63 714 182)
Cession	-	-	-	-	-
Régularisation	-	-	-	-	-
<b>AU 31/12/2024</b>	<b>(417 282 538)</b>	<b>(187 575 052)</b>	<b>-</b>	<b>(26 657 747)</b>	<b>(631 515 337)</b>
<b>Valeurs nettes 2023</b>	<b>104 087 810</b>	<b>73 516 520</b>	<b>5 566 295</b>	<b>11 250 136</b>	<b>194 420 761</b>
<b>Valeurs nettes 2024</b>	<b>114 598 753</b>	<b>79 585 150</b>	<b>8 016 681</b>	<b>14 631 589</b>	<b>216 832 173</b>

## 9. PORTEFEUILLE TITRES

Ce poste se présente comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Participation filiales	3 983 727	3 983 728
Autres	246 273	237 426
<b>Total</b>	<b>4 230 000</b>	<b>4 221 154</b>

La « Participation filiales » représente la prise de participation de Equity Banque Commerciale du Congo S.A. dans le capital de ses filiales, l'Immobilière de l'Agence de la Gombe « IAG », Des Aviateurs S.A. et Matadi Vangu S.A.

## 10. DEPOTS ET COMPTES COURANTS A VUE

Cette rubrique est composée de :

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes courants	7 384 067 576	4 902 289 204
Comptes chèques	253 629 331	38 622
<b>Total</b>	<b>7 637 696 907</b>	<b>4 902 327 826</b>

## 11. DÉPÔTS À TERME ET COMPTES D'ÉPARGNE

Ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Comptes à terme	2 351 049 421	2 234 612 495
Comptes d'épargne	1 633 569 314	1 264 234 307
<b>Total</b>	<b>3 984 618 735</b>	<b>3 498 846 802</b>

## 12. REGULARISATIONS DU PASSIF

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	31/12/2024	31/12/2023
Charges à payer (a)	176 344 611	110 055 823
Produits perçus d'avance (b)	101 512 595	101 209 423
Cantonnements, saisies arrêts et autres (c)	37 649 222	31 259 141
Opérations diverses à régulariser (d)	89 856 655	31 582 454
<b>Total</b>	<b>405 363 083</b>	<b>274 106 841</b>

(a) Les charges à payer sont constituées principalement de la provision pour frais de contrôle Banque Centrale du Congo pour FC 69,88 milliards, d'autres factures fournisseurs à payer pour FC 29,99 milliards ainsi que des provisions diverses de FC 56,50 milliards dont principalement FC 14,25 pour les transactions non dénouées à la clôture de l'année et FC 18,68 pour risque fiscal.

(b) Les produits perçus d'avance sont constitués essentiellement des commissions sur les mises en place de crédits (commissions de décaissement différées) pour FC 82 milliards ainsi que les intérêts sur crédits de FC 18,54 milliards.

(c) Cette rubrique est constituée des cantonnements effectués par Equity BCDC à la suite des décisions des saisies fiscales et judiciaires prononcées contre ses clients.

(d) Cette rubrique est principalement constituée des écritures en transit pour les comptes de la clientèle de FC 75,69 milliards, des sommes bloquées en couverture de remboursement des crédits de FC 4,97 milliards, des sommes débitées aux clients en couverture des pénalités BCC pour non-respect de la règle mention de change de FC 2,36 milliards ainsi que des frais débités aux clients relatifs au paiement des frais administratifs et droits proportionnels pour des inscriptions hypothécaires pour FC 4,37 milliards.

## 13. DIVERS PASSIFS

Ce poste est constitué des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Créditeurs divers (a)	152 527 693	151 420 556
Etat (b)	19 256 235	75 574 001
Actionnaires et associés (c)	20 422 585	19 237 369
Chèques et effets à l'encaissement	63 949	75 546
Autres (d)	14 762 853	20 223 765
<b>Total</b>	<b>207 033 315</b>	<b>266 531 237</b>

(a) Les créateurs divers sont composés de :

	31/12/2024	31/12/2023
Provision frais OCC/BIVAC	125 687 579	122 467 585
Garanties reçues des locataires et autres	2 817 733	2 674 949
Valeurs à payer INSS/ONEM/INPP	2 427 624	1 775 381
Autres	21 594 757	24 502 641
<b>Total</b>	<b>152 527 693</b>	<b>151 420 556</b>

(b) Le compte « Etat » est constitué des éléments suivants :

	31/12/2024	31/12/2023
Taxe sur la Valeur Ajoutée	6 821 985	5 660 677
Impôt sur revenu professionnel	3 079 148	2 210 894
Opérations en transit pour compte des régies financières	2 312 985	479 698
Provision pour impôt sur le bénéfice	-	59 801 442
Autres	7 042 117	7 421 290
<b>Total</b>	<b>19 256 235</b>	<b>75 574 001</b>

(c) La rubrique « Actionnaires et associés » est constituée principalement de FC 16,70 milliards représentant les fonds reçus dans le cadre du rachat des actions au porteur.

(d) La rubrique « Autres » est constituée principalement des diverses charges à payer pour FC 8,34 milliards, des divers paiements en transit pour le compte de la clientèle pour FC 4,17milliards ainsi que des avances spéciales accordées au staff pour FC 1,27 milliards.

## 14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Banque est représenté par 1.971.341 actions chacune souscrite et entièrement libérées et se présente comme suit :

	Nombre d'actions	%
Equity Group Holding	1 657 580	84,08%
Etat Congolais	240 000	12,17%
Société Financière Internationale (SFI)	35 395	1,80%
Autres	38 366	1,95%
<b>Total</b>	<b>1 971 341</b>	<b>100 00%</b>

## 15. RESERVES ET PRIMES

Ce poste se compose des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Réserve légale	75 884 814	45 821 457
Réserves statutaires	130 051 661	122 488 447
Réserves facultatives	237 181	223 388
Réserves sur vente immeubles	11 614 084	10 938 661
Prime de fusion	216 726 018	204 122 218
Prime d'émission	194 026 591	182 742 886
<b>Total</b>	<b>628 540 349</b>	<b>566 337 057</b>

(a) Les réserves sur vente d'immeubles représentent un résultat positif de USD 4,08 millions sur la cession des actifs de la Banque dans le cadre de l'allègement de l'immobilier de la Banque sur autorisation de la Banque Centrale du Congo suivant la lettre réf. CG/NKB/N° 00112 du 2 octobre 2000. Cette plus-value a été défiscalisée dans le cadre du Régime Spécial de Restructuration des établissements de crédit.

(b) La prime de fusion représente l'écart entre la valeur de l'actif net de EQUITY BANK CONGO (EBC) et la valeur des actions données en échange après l'opération de fusion par absorption de EQUITY BANK CONGO S.A. par BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A..

(c) Le montant de FC 194,03 milliards au 31 décembre 2024 correspond à la valeur actualisée de la prime d'émission, liée à l'augmentation du capital intervenue le 19 septembre 2022 soit, USD 68,20 millions.

## 16. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise du capital social après la prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et sa clôture conformément au Décret n° 4/08 du 20 mai 2004, voir Note 2.4 cidessus.

## 17. PROVISIONS POUR RISQUES, CHARGES ET PERTES

Ce poste est constitué de :

	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour risques bancaires généraux (a)	76 911 135	37 705 339
Provision pour pension (b)	44 118 854	38 609 474
Provision pour litiges (c)	13 577 009	12 991 846
Provision pour engagements hors bilan (d)	9 676 204	9 587 496
<b>Total</b>	<b>144 283 202</b>	<b>98 894 155</b>

(a) La rubrique « Provision pour risques bancaires généraux » représente la provision sur les créances saines constituée conformément à l'instruction n°16 modification n°3 de la Banque Centrale du Congo.

(b) Cette rubrique représente la provision relative aux indemnités de fin de carrière du personnel de la Banque.

(c) La provision pour litiges comprend la provision générale pour divers risques judiciaires, fiscaux et autres.

(d) La provision pour engagement hors bilan est composée des provisions sur les garanties bancaires pour FC 2,88 milliards, les lettres de crédit pour FC 0,60 million, les traites avalisées pour FC 2,37 milliards et les autres autorisations non utilisées pour FC 3,83 milliards.

## 18. DETTES A LONG ET MOYEN TERMES

Ce poste est constitué de :

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts - EIB	18 189 609	23 984 498
Emprunts - FPM	14 225 286	-
Emprunt - BCC	-	14 198 703
Dettes rattachées	128 259	173 494
<b>Total</b>	<b>32 543 154</b>	<b>38 356 695</b>

## 19. PRODUITS SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts (Prêts, DAT, Compte à vue et prêts au jour le jour)	193 783 568	89 811 463
Commissions sur transferts domestiques et internationaux	1 290 955	1 270 557
<b>Total</b>	<b>195 074 523</b>	<b>91 082 020</b>

Au 31 décembre 2024, les intérêts sont constitués d'intérêts sur placements et sur compte à vue auprès des correspondants respectivement pour FC 13,39 milliards et FC 177,96 milliards ainsi que des intérêts sur prêts au jour le jour pour FC 2,43 milliards.

## 20. CHARGES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES

Cette rubrique représente principalement les frais de tenue des comptes de la Banque auprès des correspondants.

## 21. PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste est constitué des éléments ci-après :

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts sur prêts et découverts	629 296 453	434 310 180
Commissions perçues	21 159 408	13 850 347
Autres	690 857	388 260
<b>Total</b>	<b>651 146 718</b>	<b>448 548 787</b>

## 22. CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste se compose comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts payés sur dépôts à terme	112 444 757	79 794 215
Intérêts payés sur comptes d'épargne	81 825 502	24 762 541
<b>Total</b>	<b>194 270 259</b>	<b>104 556 756</b>

## 23. PRODUITS SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Ce poste se compose comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Commissions et profits sur opérations de change (a)	130 432 775	231 478 313
Commissions sur prestations de services (b)	214 412 003	145 102 544
Autres commissions (c)	121 485 648	84 123 582
Commissions sur opérations de hors bilan	16 814 769	17 442 418
Autres produits bancaires (d)	113 296 782	61 659 902
<b>Total</b>	<b>596 441 977</b>	<b>539 806 759</b>

(a) Ce poste est constitué des opérations de change sur les transactions de la clientèle pour FC 105,40 milliards, les opérations de change sur les transactions Western Union pour FC 5,98 milliards ainsi que les gains sur la réévaluation de la position de change de FC 19,05 milliards.

(b) Cette rubrique est principalement constituée de revenus sur moyens de paiements pour FC 166,74 milliards, de frais de tenue des comptes pour FC 22,01 milliards, de commissions sur chèques pour FC 12,7 milliards, de commissions sur Terminaux de Paiements Electroniques (TPE) pour FC 3 milliards ainsi que de prestations diverses reçues de l'Etat pour FC 8,17 milliards.

(c) Ce poste est constitué principalement des commissions sur retraits de billets étrangers pour un montant de FC 45,44 milliards, des commissions perçues sur les opérations de caisse pour un montant de FC 26,14 milliards, des commissions perçues sur Agency Banking pour un montant de FC 11,36 milliards, des commissions avec retrait par code Mpesa pour un montant de FC 9,64 ainsi que des commissions diverses pour un montant de FC 28,92 milliards.

(d) Ce poste est constitué essentiellement des intérêts générés sur les Euro bonds souscrits auprès du gouvernement Kenyan le 29 juin 2021 pour USD 150 millions.

## 24. CHARGES SUR OPERATIONS BANCAIRES DIVERSES

Les charges sur les opérations bancaires diverses sont constituées des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Charges sur opérations de change	18 837 605	52 983 349
Frais de contrôle BCC	47 662 123	41 683 019
Autres	77 754 344	53 004 306
<b>Total</b>	<b>144 254 072</b>	<b>147 670 674</b>

## 25. PRODUITS ACCESSOIRES

Les produits accessoires sont composés des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Produits sur messageries financières	6 842 085	5 873 447
Revenus locatifs	5 785 391	5 751 468
Autres	851 537	345 070
<b>Total</b>	<b>13 479 013</b>	<b>11 969 985</b>

## 26. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation sont constituées des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Assistance technique et frais d'inspection	82 929 819	28 644 473
Transports et déplacements consommés	27 272 054	21 962 368
Matières et fournitures consommées	21 471 532	16 415 826
Charges diverses d'exploitation	14 150 582	4 764 418
Autres services extérieurs consommés	170 880 714	127 773 266
<b>Total</b>	<b>316 704 701</b>	<b>199 560 351</b>

La rubrique « Autres services extérieurs consommés » est constituée de ce qui suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Frais de consultance	35 343 304	31 315 053
Charge de sécurité	32 292 594	26 385 622
Frais de communication	21 758 652	16 770 089
Charges de maintenance Informatique	20 044 083	14 864 668
Location	13 862 322	10 108 249
Marketing	15 650 271	10 982 692
Frais de transport	18 205 268	8 402 542
Frais réparation et d'entretien	7 837 119	5 027 436
Frais de construction et de rénovation	3 968 368	2 303 953
Autres charges	1 918 733	1 612 962
<b>Total</b>	<b>170 880 714</b>	<b>127 773 266</b>

Les frais de consultance comprennent FC 20,45 milliards relatifs à la sous-traitance, FC 13,37 milliards pour les frais juridiques et FC 1,51 milliard pour les frais en rapport avec l'audit externe.

## 27. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se composent des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations	105 256 230	65 947 891
Avantages en nature et divers	47 433 681	38 099 917
Indemnités diverses	26 407 420	18 260 508
Charges sociales	14 767 951	9 698 108
<b>Total</b>	<b>193 865 282</b>	<b>132 006 424</b>

Le poste « Avantages en nature et divers » se détaille comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Assistances Sociales	16 386 730	18 006 465
Soins médicaux	16 646 557	10 472 083
Formations	2 163 664	1 304 632
Rente viagère (veuves, pensionnés et orphelins)	383 480	92 958
<b>Total</b>	<b>47 433 681</b>	<b>38 099 917</b>

## 28. DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS

Ce poste est composé des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux provisions sur créances	534 223 833	(323 163 704)
Reprises des provisions et récupérations sur créances	421 635 319	233 263 589
Dotations diverses	(10 716 216)	(33 373 671)
Reprises provisions diverses	18 773 030	42 989 596
<b>Total</b>	<b>(104 531 700)</b>	<b>(80 284 190)</b>

(a) La variation des dotations et reprises de provisions sur créances est expliquée par l'accroissement du portefeuille de crédit.

(b) Les dotations diverses en 2024 sont principalement constituées des provisions retraites pour FC 3,13 milliards, les provisions pour les amendes et pénalités fiscales et parafiscales pour FC 6,38 milliards.

(c) Les reprises des provisions diverses sont principalement constituées de FC 9,15 milliards consécutifs au Bonus et FC 8,46 milliards relatifs au pécule congé

## 29. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Ce poste est composé des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Déficit de caisse	[95 858]	[29 977 689]
Produits sur Frais de clôture comptes inactifs	1 212 240	6 330 220
Plus-value sur cessions	-	2 681 540
Amendes et pénalités fiscales	(4 359 485)	(1 522 398)
Autres pertes exceptionnelles	(5 366 961)	(3 611 105)
<b>Total</b>	<b>(18 610 064)</b>	<b>(26 099 432)</b>

## 30. ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés sont constitués des éléments suivants :

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements de garantie en faveur de la clientèle	394 874 690	818 782 413
Engagements de financement à la clientèle	762 673 108	278 171 216
<b>Total</b>	<b>1 157 547 798</b>	<b>1 096 953 629</b>

## 31. ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus sont constitués des éléments suivants :

	31/12/2024	31/12/2023
Gages fonds de commerce	316 388 466	1 232 795 681
Hypothèques	490 017 671	89 242 391
Avals et cautions	733 232 587	385 645 070
Nantissements	449 236 497	108 315 481
Autres	-	88 809 825
<b>Total</b>	<b>1 988 875 221</b>	<b>1 904 808 448</b>

## 32. ENGAGEMENTS INTERNES

Les engagements internes sont constitués des rubriques suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Créances amorties	281 510 904	209 054 804
Agios garanties	57 296 280	54 054 804
Autres	66 077 579	62 409 043
<b>Total</b>	<b>404 884 763</b>	<b>325 518 651</b>

## 33. PASSIFS EVENTUELS

### a. Litiges judiciaires

La Banque est impliquée dans différents litiges devant les tribunaux en République Démocratique du Congo avec les tiers et les anciens agents qui réclament souvent des dommages et intérêts d'un niveau excessif par rapport aux dommages réels. Ces litiges demeurent toujours pendents devant les tribunaux. La Direction estime cependant que la provision constituée couvre le risque en rapport avec différents litiges en cours.

### b. Contrôles fiscaux

Les contrôles fiscaux pour les exercices 2017 à 2023 sont en cours de réalisation. A ce jour, il n'est pas possible d'estimer l'impact des résultats de ces contrôles sur les états financiers annuels au 31 décembre 2024. Toutefois, la Direction considère comme peu probable l'éventualité que lesdits contrôles aboutissent à des montants d'imposition significatifs.

## 6.2 TABLEAUX D'INFORMATIONS QUANTITATIVES

# TABLEAU 1 : FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES (Millions de CDF)

Les fonds propres de base sont constitués des capitaux propres (voir bilan ci-dessus) ; déductions faites de la plus-value de réévaluation des immobilisations et de la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (soit FC 14,102 milliards au 31 décembre 2024).

Les provisions réglementées sont constituées principalement de la provision pour reconstitution du capital social. Cette provision est déterminée sur base de l'équivalent en devise (USD) du capital social après prise en compte de la plus-value de réévaluation et de l'évolution du taux de change entre le début d'un exercice et la clôture du même exercice conformément au Décret n°4/08 du 20 mai 2004.

Les fonds propres complémentaires sont constitués de la plus-value de réévaluation des immobilisations et de la provision pour risques bancaires généraux constituée conformément à l'instruction N°16 modifications N°3 de la Banque Centrale du Congo.

( En millions de CDF )

LIBELLE	31 décembre 2024	30 septembre 2024	30 juin 2024	31 mars 2024
Fonds Propres de base (FP de base) ou Tiers (1)	1 410 245	1 072 166	1 068 399	1 056 008
Fonds Propres de catégorie 1 (actions ordinaires et assimilés de Tiers 1) (2)	-	-	-	-
Fonds Propres additionnels de catégories 1 (autres éléments de Tiers 1) (3)	-	-	-	-
Fonds Propres complémentaires (Tiers 2) (4)	186 933	132 673	132 458	125 435
<b>Fonds Propres règlementaires (5)= (1)+(4)</b>	<b>1 597 178</b>	<b>1 204 839</b>	<b>1 200 857</b>	<b>1 181 443</b>

# TABLEAU 2 :

## DONNEES PRUDENTIELLES

(Millions de CDF)

LIBELLE	31/12/2024	30/09/2024	30/06/2024	31/03/2024	NOMBRE REGLE MENTAIRE
<b>1 SOLVABILITE</b>					
Risques de crédit (R1)	8 256 319	7 259 694	6 833 079	6 062 378	
Risque opérationnel (R2)	783 172	783 172	783 172	783 172	
Risque de marché (R3)	126 789	60 693	32 661	9 652	
<b>TOTAL RISQUES BANCAIRES R = R1+R2+R3</b>	<b>9 166 280</b>	<b>8 103 559</b>	<b>7 648 912</b>	<b>6 855 202</b>	
Ratio de solvabilité FPB catégorie 1	15,4%	13,2%	14%	15,5%	> 6 %
Ratio de solvabilité Fonds Propre Additionnels catégorie 1	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	≤ 1,5 %
<b>Ratio de solvabilité Fonds propres de Base</b>	<b>15,4%</b>	<b>13,2%</b>	<b>14%</b>	<b>15,4%</b>	<b>≥ 7,5%</b>
Ratio de solvabilité Fonds Propres Complémentaires	2,0%	1,6%	1,7%	1,8%	≤ 2,5 %
<b>Ratio de solvabilité global</b>	<b>17,4%</b>	<b>14,9%</b>	<b>15,7%</b>	<b>17,2%</b>	<b>≥ 10 %</b>
Coussin de conservation des Fonds propres (Première année)	9,4%	7,2%	8%	9,4%	> 0,75 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Deuxième année)	9,4%	7,2%	8%	9,4%	> 1,5 %
Coussin de conservation des Fonds propres (Troisième année)	9,4%	7,2%	8%	9,4%	> 2,5 %
Coussins Contracycliques	24,8%	20,5%	21,9%	24,8%	> 0,5%
Coussin systémique	24,7%	20,4%	21,9%	24,8%	≥ 1 %
<b>Ratio de solvabilité global + l'ensemble des coussins</b>	<b>17,4%</b>	<b>14,9%</b>	<b>15,7%</b>	<b>17,2%</b>	<b>≥11,25 %</b>
<b>2. RATIO DE LEVIER</b>	<b>9,7%</b>	<b>7,8%</b>	<b>8,3%</b>	<b>9,0%</b>	<b>≥ 5 %</b>
<b>3. RATIO DE SURVEILLANCE POSITION DE CHANGE GLOBAL ( valeur absolue)</b>	<b>8,6%</b>	<b>4,1%</b>	<b>2,5%</b>	<b>0,7%</b>	<b>≤ 15 %</b>
<b>4. COEFFICIENT DE TRANSFORMATION</b>	<b>135,2%</b>	<b>142,4%</b>	<b>147,9%</b>	<b>140,6%</b>	<b>≥80%</b>
<b>5. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIE NATIONALE</b>	<b>300,6%</b>	<b>347,7%</b>	<b>521,4%</b>	<b>357,7%</b>	<b>≥100%</b>
<b>6. RATIO DE LIQUIDITE EN MONNAIES ETRANGERES</b>	<b>114,0%</b>	<b>120,2%</b>	<b>118,5%</b>	<b>121,1%</b>	<b>≥100%</b>
<b>7. RATIO DE LIQUIDITE GLOBALE</b>	<b>128,0%</b>	<b>134,2%</b>	<b>138,2%</b>	<b>135,5%</b>	<b>≥100%</b>
<b>8. SOLDE DE TRESORERIE (moyenne sur la période)</b>	<b>6 648 213</b>	<b>5 908 942</b>	<b>5 709 492</b>	<b>4 812 063</b>	
<b>9. RATIO DE DIVISION DES RISQUES (Grands Risques)</b>	<b>71,7%</b>	<b>108%</b>	<b>107,6%</b>	<b>61,0%</b>	<b>≤800%</b>
<b>10. Résultat net de l'exercice/Total actif (ROA)</b>	<b>2,4%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,3%</b>	<b>0,7%</b>	
<b>11. Résultat net de l'exercice/Fonds propres de base (ROE)</b>	<b>24,2%</b>	<b>24,4%</b>	<b>14,7%</b>	<b>7,7%</b>	
<b>12. Charges du Personnel/Charges de structures</b>	<b>37,1%</b>	<b>37,7%</b>	<b>37,9%</b>	<b>43,7%</b>	
<b>13. Charges de structure/Produit net bancaire</b>	<b>48,2%</b>	<b>44,9%</b>	<b>42,6%</b>	<b>42,6%</b>	

# TABLEAU 3 :

## QUALITE DU PORTEFEUILLE (A)

(Millions de CDF)

<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>30/09/2024</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>31/03/2024</b>
Créances à surveiller nettes (1)	780 956	1 156 723	953 372	1 094 274
Créances prédouteuses nettes (2)	99 628	82 495	72 898	190 176
Créances douteuses nettes (3)	52 408	45 972	58 652	38 241
Créances compromises (4)	594	292	202	1 602
Provisions pour créances en souffrances (5)	271 299	301 351	279 675	278 734
<b>Créances en souffrances brutes (6)=(1)+(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>1 204 885</b>	<b>1 586 833</b>	<b>1 364 799</b>	<b>1 603 027</b>
<b>Créances en souffrances Nettes (7)=(1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>933 586</b>	<b>1 285 482</b>	<b>1 085 124</b>	<b>1 324 293</b>
<b>Total créances nettes (9)</b>	<b>6 103 916</b>	<b>5 648 439</b>	<b>5 426 420</b>	<b>4 957 102</b>
<b>Total créances brutes (10)</b>	<b>6 375 215</b>	<b>5 949 790</b>	<b>5 706 095</b>	<b>5 235 836</b>
Fonds propres de base (11)	1 410 245	1 072 166	1 068 399	1 056 008
Part des créances en souffrance brut/Total créances brutes (12)=(6)/(10) en %	19%	27%	24%	31%
Part des créances en souffrance nettes/Total Créesances nettes (13)=(7)/(9) en %	15%	23%	20%	27%
Part des créances en souffrance nettes/Fonds Propres de base (14)=(7)/(11) en %	66%	120%	102%	125%
Créances non performantes nettes (15)=(2)+(3)+(4)	152 630	128 759	131 752	237 019
Part des créances non performantes nettes/Total créances nettes (16)=(15)/(9) en %	3%	2%	2%	5%
Volume des créances restructurées ou rééchelonnées	49 699	54 946	95 497	84 736
<b>Total créances radiées et sorties du bilan</b>	<b>281 561</b>	<b>283 704</b>	<b>281 328</b>	<b>236 637</b>

# TABLEAU 4 :

## QUALITE DU PORTEFEUILLE (B)

(Millions de CDF)

Rubriques	Net en souffrance							
	Net saine (1)	Provision (2)	à surveiller (3)	Provision (4)	Pré douteux (5)	Provision (6)	Douteux (7)	Provision (8)
<b>1. Crédits par terme</b>	<b>5 170 330</b>	<b>76 911</b>	<b>780 956</b>	<b>23 695</b>	<b>99 628</b>	<b>24 044</b>	<b>52 408</b>	<b>51 515</b>
Crédits à long terme	446 724	4 445	122 643	3 822	14 641	2 836	10 742	10 810
Crédits à moyen terme	2 541 140	52 183	456 520	14 059	27 088	6 773	17 752	16 838
Crédit à court terme	1 194 277	10 132	125 673	3 911	51 833	12 918	14 058	14 058
Découverts	988 189	10 151	76 120	1 903	6 066	1 517	9 856	9 809
<b>2. Ventilation des crédits par monnaies</b>	<b>5 170 330</b>	<b>76 911</b>	<b>780 956</b>	<b>23 695</b>	<b>99 628</b>	<b>24 044</b>	<b>52 408</b>	<b>51 515</b>
Monnaies Nationales	58 242	584	22 268	703	2 746	687	1 415	1 415
Monnaies Etrangères	5 112 088	76 327	758 688	22 992	96 882	23 357	50 993	50 100
<b>3. Crédits à la clientèle par institution</b>	<b>5 170 330</b>	<b>76 911</b>	<b>780 956</b>	<b>23 695</b>	<b>99 628</b>	<b>24 044</b>	<b>52 408</b>	<b>51 515</b>
Administration Publique Centrale	382 425	3 842	1 001	31	2 271	574	189	189
Administration Publique locale	33 901	345	755	23	77	19	514	514
Entrep./Ets Publiques	99 112	943	71 389	2 208	0	0	520	520
Entrep./Ets Privées	2 478 319	50 127	225 198	6 548	59 528	14 332	10 399	10 396
PME	808 202	7 990	82 230	2 557	19 058	4 466	23 266	22 959
Ménages	1 255 047	12 531	338 238	10 403	13 962	3 465	17 317	16 734
ISBLM	113 324	1 134	62 145	1 925	4 732	1 188	203	203
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>4. Crédits à la clientèle résident par secteur</b>	<b>5 170 330</b>	<b>76 911</b>	<b>780 956</b>	<b>23 695</b>	<b>99 628</b>	<b>24 044</b>	<b>52 408</b>	<b>51 515</b>
ACTIONS SOCIALES: MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MED ETUDE	16 322	165	3 498	109	111	28	39	39
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	42 331	426	297	9	69	17	4	4
ADMINISTRATION PUBLIQUE	64 411	652	7 414	231	106	26	0	0
AGRICULTURE	21 527	216	1 368	43	67	17	215	215
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	0	0	0	0	0	0	0	0
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHARGE DES VEHICU	31 322	292	12 099	380	24 464	6 116	216	172
COMMERCE DE DETAIL	80 255	797	20 172	357	3 054	479	1 735	1 316
COMMERCE DE GROS	263 457	30 127	15 597	486	1 695	424	10 267	10 337
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	35 961	362	2 499	79	1 180	295	41	41
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	537	5	4	0	0	0	0	0
ENSEIGNEMENT	68 247	686	3 808	119	1 297	331	292	292
ENTREPRISES IMMOBILIERES	95 653	962	7 177	224	3 081	770	65	65
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	3 642	37	1 534	48	0	0	72	72
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	1 267 314	10 508	62 652	1 944	22 939	5 185	3 318	3 315
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	15 403	154	17 004	527	0	0	0	0
INFORMATION ET COMMUNICATION	64	1	1 644	52	40	10	0	0
PRODUCTION ARTISANALE	0	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	0	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELÉCTRICITÉ	51 466	515	23 263	724	470	118	0	0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	0	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION DES PRODUITS PÉTROLIERS	27 093	272	2 346	73	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS	27 551	276	3	0	0	0	0	0
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	1 427	14	0	0	0	0	0	0
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0
SANTÉ	20 792	200	5 407	169	299	61	83	83
AUTRES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES DE SERVICES	305 462	3 042	46 633	1 266	3 102	776	5 207	5 207
EXPLOITATION FORESTIERE	3 241	32	1	0	0	0	0	0
TELECOMMUNICATION	58 613	586	3 596	112	0	0	863	901
TEXTILE ET CONFECTION	2 322	23	444	14	0	0	20	20
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	36 470	323	73 130	2 264	895	224	1 011	1 011
AUTRES ACTIVITÉS NON SECTORISÉES	2 629 447	26 238	469 366	14 465	36 759	9 167	28 960	28 425
NON RESIDENTS_TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>I. TOTAL CRÉDIT DE DECASSEMENTS</b>	<b>5 170 330</b>	<b>76 911</b>	<b>780 956</b>	<b>23 695</b>	<b>99 628</b>	<b>24 044</b>	<b>52 408</b>	<b>51 515</b>
<b>II. CRÉDITS D'ENGAGEMENT:</b>	<b>1 126 183</b>	<b>7 015</b>	<b>5 953</b>	<b>156</b>	<b>344</b>	<b>79</b>	<b>184</b>	<b>114</b>
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION:	72 696	628	1 063	33	0	0	0	0
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	0	0	0	0	0	0	0	0
3. AUTRES ( LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	1 053 487	6 387	4 890	123	344	79	184	114

# TABLEAU 4 :

## QUALITE DU PORTEFEUILLE (C)

(Millions de CDF)

Rubriques	Net en souffrance					Provisions pour créances en souffrance	Total Provision	Credits bruts
	Compromis [9]	Provision [10]	Crédits nets en souffrance [11] = [3+5+7+9]	Total Crédits nets [12] = [1+11]				
<b>1. Crédits par terme</b>	<b>594</b>	<b>172 045</b>	<b>933 586</b>	<b>6 103 916</b>		<b>271 299</b>	<b>348 210</b>	<b>6 375 215</b>
Crédits à long terme	0	8 230	148 026	594 750	25 698	30 143	620 448	
Crédits à moyen terme	116	44 788	501 476	3 042 616	82 458	134 641	3 125 074	
Crédit à court terme	380	99 810	191 944	1 386 221	130 697	140 829	1 516 918	
Découverts	98	19 217	92 140	1 080 329	32 446	42 597	1 112 775	
<b>2. Ventilation des crédits par monnaies</b>	<b>594</b>	<b>172 045</b>	<b>933 586</b>	<b>6 103 916</b>		<b>271 299</b>	<b>348 210</b>	<b>6 375 215</b>
Monnaies Nationales	0	5 974	26 429	84 671	8 779	9 363	93 450	
Monnaies Etrangères	594	166 071	907 157	6 019 245	262 520	338 847	6 281 765	
<b>3. Crédits à la clientèle par institution</b>	<b>594</b>	<b>172 045</b>	<b>933 586</b>	<b>6 103 916</b>		<b>271 299</b>	<b>348 210</b>	<b>6 375 215</b>
Administration Publique Centrale	0	49	3 461	385 886	843	4 685	386 729	
Administration Publique locale	0	2 062	1 346	35 247	2 618	2 963	37 865	
Entrep./Ets Publiques	192	43	72 101	171 213	2 771	3 714	173 984	
Entrep./Ets Privées	0	42 605	295 125	2 773 444	73 881	124 008	2 847 325	
PME	402	78 449	124 956	933 158	108 431	116 421	1 041 589	
Ménages	0	41 294	369 517	1 624 564	71 896	84 427	1 696 460	
ISBLM	0	7 543	67 080	180 404	10 859	11 993	191 263	
Autres	0	0	0	0	0	0	0	
<b>4. Crédits à la clientèle résident par secteur</b>	<b>594</b>	<b>172 045</b>	<b>933 586</b>	<b>6 103 916</b>		<b>271 299</b>	<b>348 210</b>	<b>6 375 215</b>
ACTIONS SOCIALES: MARIAGE, FUNERAILLES, SOINS MEDICAUX, ETUDE	0	432	3 648	19 970	608	773	20 578	
ACTIVITES FINANCIERES ET ASSURANCES	0	265	370	42 701	295	721	42 996	
ADMINISTRATION PUBLIQUE	0	2 100	7 520	71 931	2 357	3 009	74 288	
AGRICULTURE	0	529	1 650	23 177	804	1 020	23 981	
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	0	0	0	0	0	0	0	
VENTE, REPARATION, PIECES DE RECHANGE DES VEHICUL	0	500	36 779	68 101	7 168	7 460	75 269	
COMMERCE DE DETAIL	387	11 752	25 348	105 603	13 904	14 701	119 507	
COMMERCE DE GROS	0	8 281	27 559	291 016	19 528	49 655	310 544	
CONSTRUCTION, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	0	2 736	3 720	39 681	3 151	3 513	42 832	
ELEVAGE, PECHE ET SYLVICULTURE	0	2	4	541	2	7	543	
ENSEIGNEMENT	0	2 198	5 397	73 644	2 940	3 626	76 584	
ENTREPRISES IMMOBILIERES	0	934	10 323	105 976	1 993	2 955	107 969	
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	0	3 643	1 606	5 248	3 763	3 800	9 011	
INDUSTRIES EXTRACTIVES (MINES)	0	690	88 909	1 356 223	11 134	21 642	1 367 357	
PRODUCTION INDUSTRIELLE (MANUFACTURES)	0	2 509	17 004	32 407	3 036	3 190	35 443	
INFORMATION ET COMMUNICATION	0	25	1 684	1 748	87	88	1 835	
PRODUCTION ARTISANALE	0	0	0	0	0	0	0	
PRODUCTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	0	0	0	0	
DISTRIBUTION DES PRODUITS BRASSICOLES	0	0	0	0	0	0	0	
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE GAZ ET D'ELECTRICITE	0	1	23 733	75 199	843	1 358	76 042	
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	0	0	0	0	0	0	0	
PRODUCTION DES PRODUITS PETROLIERS	0	1	2 346	29 439	74	346	29 513	
DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERS	0	37 229	3	27 554	37 229	37 505	64 783	
PRODUCTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	0	0	0	1 427	0	14	1 427	
DISTRIBUTION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	0	0	0	0	0	0	0	
SANTE	0	2 990	5 789	26 581	3 303	3 503	29 884	
AUTRES ACTIVITES DES ENTREPRISES DE SERVICES	0	16 409	54 942	360 404	23 658	26 700	384 062	
EXPLOITATION FORESTIERE	0	0	1	3 242	0	32	3 242	
TELECOMMUNICATION	0	1	4 459	63 072	1 014	1 600	64 086	
TEXTILE ET CONFECTION	116	1 323	580	2 902	1 357	1 380	4 259	
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	0	4 772	75 036	111 506	8 271	8 594	119 777	
AUTRES ACTIVITES NON SECTORISEES	91	72 723	535 176	3 164 623	124 780	151 018	3 289 403	
NON RESIDENTS_TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	
<b>I. TOTAL CREDIT DE DECASSEMENTS</b>	<b>594</b>	<b>172 045</b>	<b>933 586</b>	<b>6 103 916</b>		<b>271 299</b>	<b>348 210</b>	<b>6 375 215</b>
<b>II. CREDITS D'ENGAGEMENT:</b>	<b>2 316</b>	<b>2 310</b>	<b>8 797</b>	<b>1 134 980</b>		<b>2 659</b>	<b>9 674</b>	<b>1 137 639</b>
1. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'IMPORTATION:	2 310	2 310	3 373	76 069	2 343	2 971	78 412	
2. CREDITS DOCUMENTAIRES A L'EXPORTATION	0	0	0	0	0	0	0	
3. AUTRES ( LETTRES DE GARANTIE ET AUTRES CAUTIONS)	6	0	5 424	1 058 911	316	6 703	1 059 227	

# TABLEAU 5 :

## VENTILATION DES DEPOTS

(Millions de CDF)

<b>Rubriques</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>1. Dépôts par type</b>	<b>11 709 145</b>	<b>8 470 045</b>	<b>5 911 454</b>
Comptes courants	7 637 195	4 902 328	3 777 065
Comptes de chèques	-	-	-
Comptes sur livrets	1 633 569	1 264 234	849 580
Provisions	13 553	6 372	1 152
Dépôts de garantie	-	-	-
Autres	73 779	62 499	47 710
Dépôts à terme	2 351 049	2 234 612	1 235 946
Dépôts à régime spécial	-	-	-
<b>2. Dépôts par monnaie</b>	<b>11 709 145</b>	<b>8 470 045</b>	<b>5 911 454</b>
Monnaies Nationales	1 085 000	893 302	908 101
Monnaies Etrangères	10 624 145	7 576 743	5 003 352
<b>3. Dépôts par institution</b>	<b>11 709 145</b>	<b>8 470 045</b>	<b>5 911 454</b>
Administration Publique Centrale	465 449	234 650	175 223
Administration Publique locale	46 964	41 151	12 350
Entrep./Ets Publiques	428 273	508 876	526 808
Entrep./Ets Privées	4 155 995	2 215 604	1 684 229
PME	2 277 756	2 013 647	1 651 347
Ménages	3 937 816	3 185 144	1 674 857
ISBLM	318 692	253 956	186 640
Autres	78 200	17 017	-





**[www.equitygroupholdings.com/cd](http://www.equitygroupholdings.com/cd)**  
Boulevard du 30 juin - 2798 Kinshasa